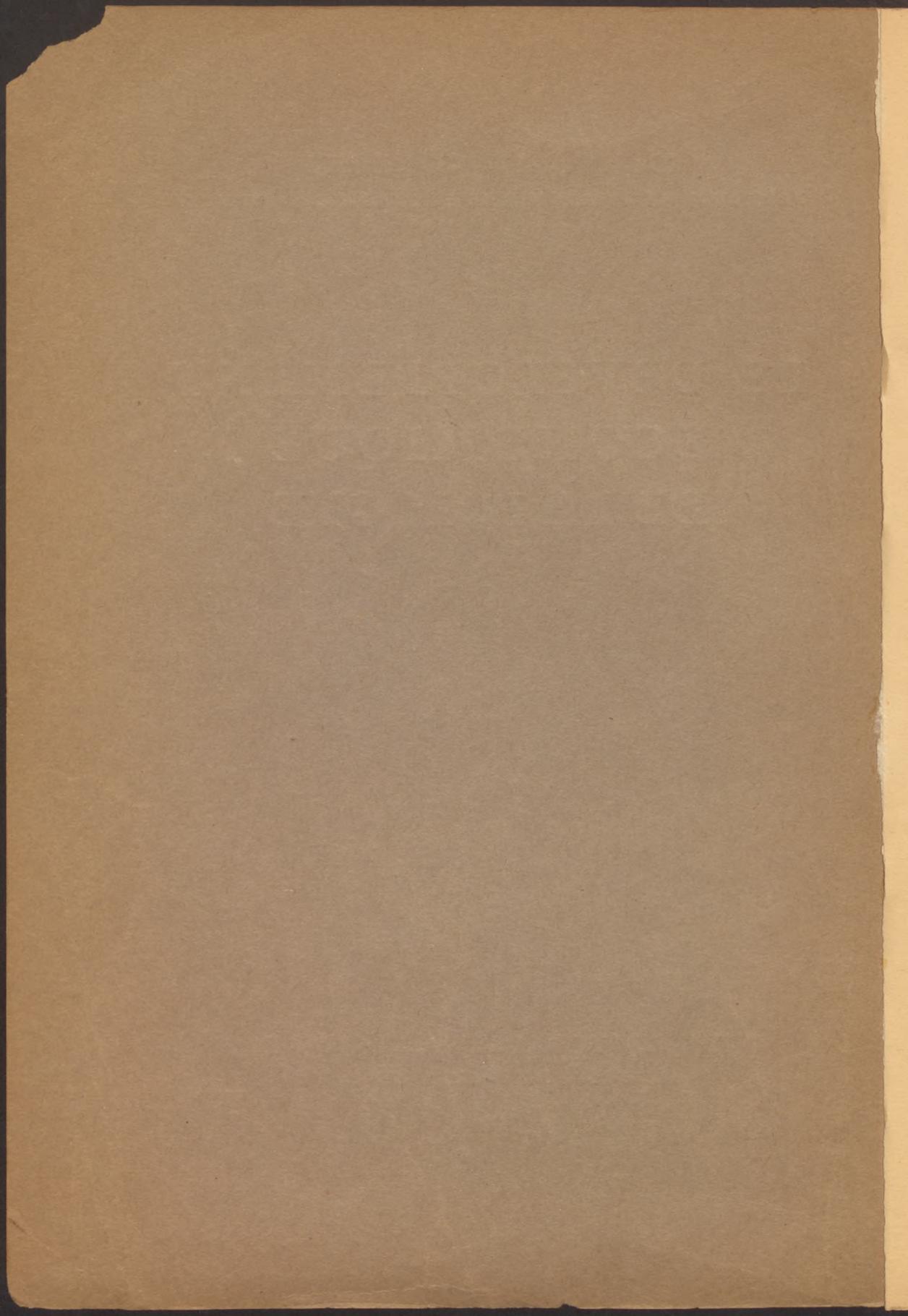


Dr. ROMAN GÓRECKI
PRÉSIDENT DE LA BANQUE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

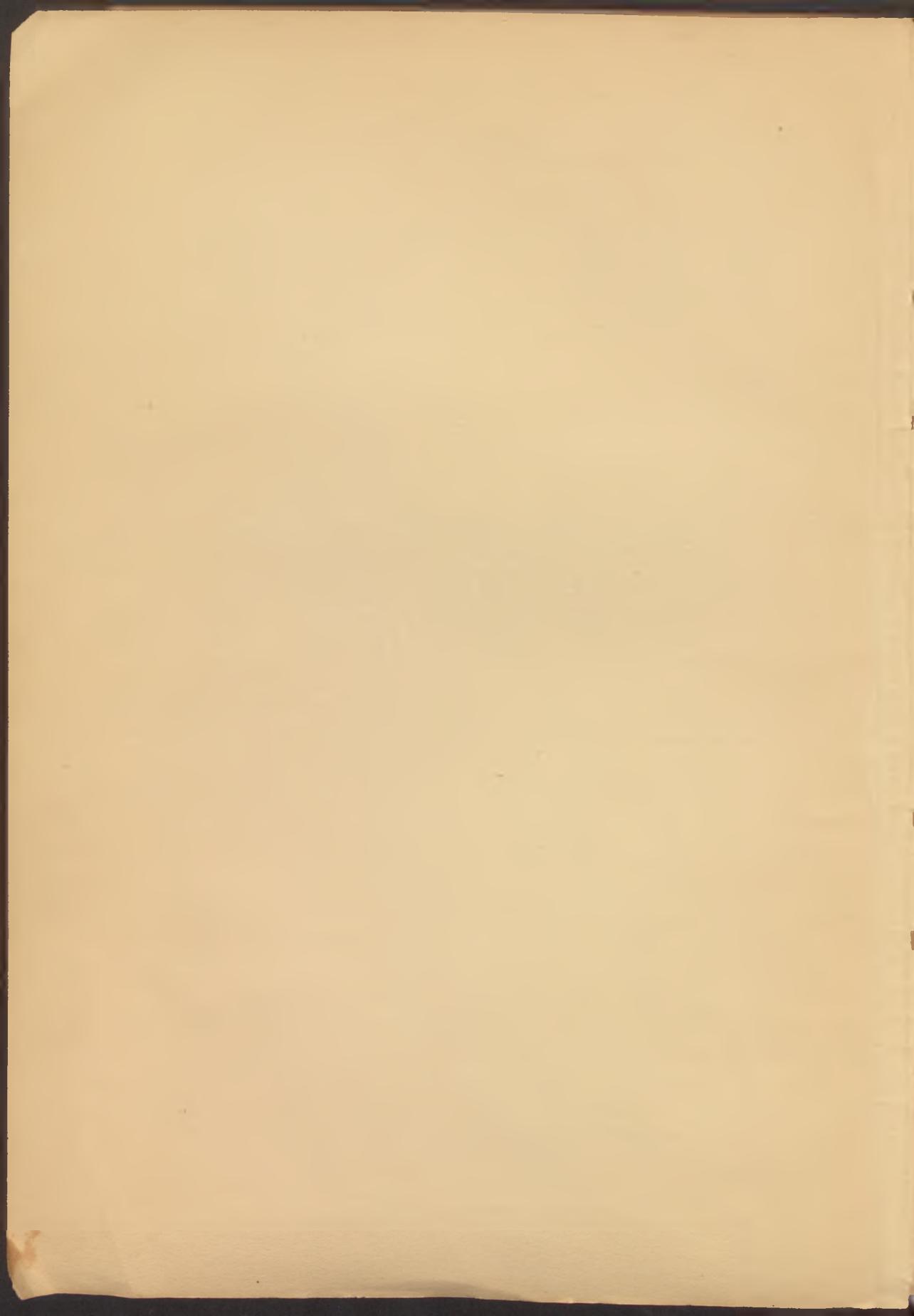
LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
DE LA POLOGNE

BANK GOSPODARSTWA KRAJOWEGO
(BANQUE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE)
VARSOVIE 1935

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA POLOGNE



LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
DE LA POLOGNE



Dr. ROMAN GÓRECKI
PRÉSIDENT DE LA BANQUE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
DE LA POLOGNE

BANK GOSPODARSTWA KRAJOWEGO
(BANQUE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE)
VARSOVIE 1935

Wydano z dubletów
Biblioteki Kórnickiej PAN



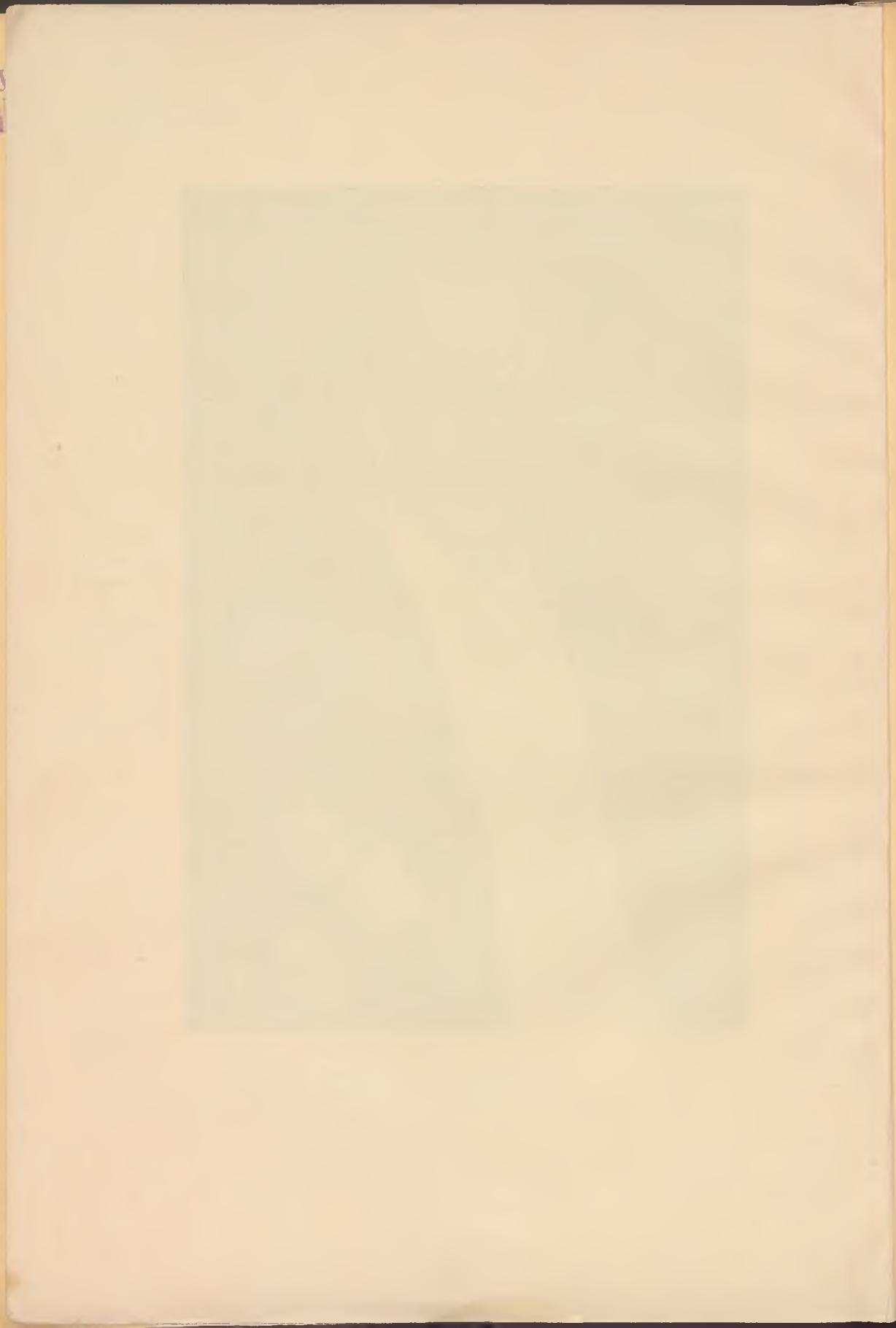
50484A

Photos: H. Poddębski et Photo-Plat, Warszawa

Drukarnia Współczesna, Sp. z o. o. Warszawa, Szpitalna 10.

W. 3206/78





LE PROFESSEUR IGNACE MOŚCICKI

Président de la République, est né à Mierzanowice (ancien Royaume du Congrès) le 1-er décembre 1867. Après avoir fait ses études secondaires à Varsovie il entre à l'Institut Polytechnique de Riga. Pour des raisons d'ordre politique il est obligé de quitter, en 1891, la Russie et gagne Londres où, tout en continuant ses études, il se consacre à l'activité politique, dans les milieux des émigrés polonais.

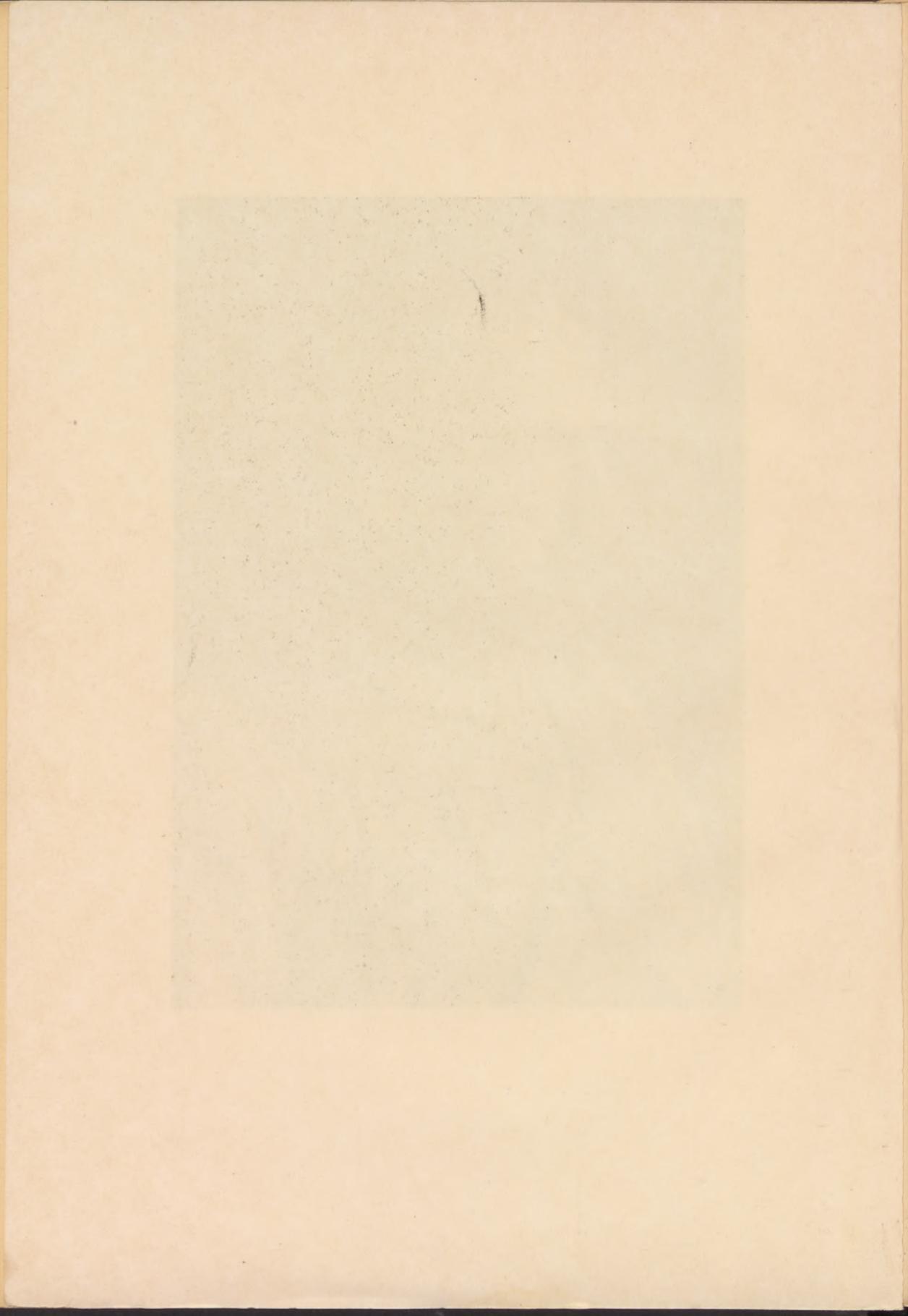
En 1897 M. Mościcki s'installe à Fribourg en Suisse et entreprend des recherches du domaine de l'électrochimie et de l'électrophysique, recherches couronnées par de nombreuses découvertes. Les 15 années de travail à l'Université de Fribourg ont acquis au Professeur Mościcki une renommée mondiale. En 1912 il accepte la chaire de chimie physique et d'électrochimie à Lwów tout en travaillant à la création d'une industrie chimique en Pologne. Après la guerre le professeur Mościcki assume la direction de la fabrique des Composés d'Azote de Chorzów qui lui doit son remarquable développement.

Elu en 1926 et réélu en 1933 Président de la République, le professeur Mościcki emploie ses courts loisirs de premier magistrat de l'État aux travaux scientifiques en s'intéressant particulièrement aux besoins de l'industrie chimique en Pologne.

ERRATA

- page 13*, tableau: au lieu de „Allemagne 36,0“, lire „Allemagne 66,0“;
- page 31*, légende du graphique: au lieu de „fonds propres“ lire „dépôts“;
au lieu de „dépôts“ lire „fonds propres“;
- page 33*, légende du graphique: au lieu de „caisses d'épargne“ lire „coopératives
de crédit“;
au lieu de „coopératives de crédit“ lire „caisses d'é-
pargne“;
- page 35*, légende du graphique: au lieu de „fonds propres“ lire „dépôts“;
au lieu de „dépôts“ lire „fonds propres“;
- page 40*, photographie: au lieu de „cours inférieur“ lire „cours supérieur“;
- page 55*, ligne 6 d'en bas: au lieu de „1933“ lire „1934“.





LE MARECHAL JOSEPH PIŁSUDSKI

premier Chef d'Etat de la Pologne restaurée, créateur de l'armée polonaise, est né à Zułów, dans la province de Wilno, le 5 décembre 1867. Dès son enfance il se consacre avec ardeur à l'oeuvre du rétablissement de l'indépendance de la Pologne ce qui lui vaut, en 1888, une condamnation à cinq années d'exil en Sibérie. Rentré en Pologne, Joseph Piłsudski s'affilie au Parti Socialiste Polonais et organise en 1905 la résistance à main armée contre les oppresseurs russes. Emigré en Galicie, il continue inlassablement à préparer la lutte pour l'indépendance de la Pologne. Etant donné que l'Autriche poursuivait à l'égard de la population polonaise une politique plus libérale que les autres copartageants, cette province servait de refuge à nombre d'autres partisans de la lutte pour l'indépendance. C'est là que sont créées les Sociétés de Tir, ayant le caractère de formations militaires et destinées à devenir plus tard les cadres de l'armée polonaise. C'est elles qui donnèrent naissance aux Légions Polonaises, à la tête desquelles Piłsudski pénètre le 6 août 1914 sur le territoire du Royaume du Congrès pour le libérer de la domination russe. Après la retraite des forces russes du territoire polonais, Piłsudski se tourne contre les Allemands et les Autrichiens. Arrêté le 20 juillet 1917, il est interné par les Allemands dans la forteresse de Magdebourg. Mis en liberté en novembre 1918, Piłsudski revient à Varsovie et le 11 du même mois assume le pouvoir dans la Pologne restaurée. Il organise le gouvernement, convoque la Diète et, défendant la Pologne contre l'invasion bolchévique, fixe les frontières du nouvel Etat.

En 1923 le Maréchal Piłsudski se retire de la vie politique active pour mettre à nouveau, trois ans plus tard, ses forces au service de la nation. Depuis 1926 il consacre tous ses efforts à la consolidation

intérieure de l'Etat, à l'organisation de sa force armée et à l'affirmation de son rôle de grande puissance sur le terrain international, jusqu'au moment où, le 12 mai 1935, la mort implacable le ravit à ces labeurs.

La grande perte qui frappa ce jour-là la nation Polonaise, émut profondément les esprits de tous les Polonais; elle aboutit cependant à l'unification de tous les efforts et de toutes les forces de la nation en vue de la réalisation du testament que lui a légué son Grand Maréchal.

De cette façon nous pouvons juger si et dans quelle mesure nos conclusions d'il y a trois ans ont résisté à l'épreuve des faits.

Si l'on veut apprécier la situation d'un organisme économique, il convient de répondre à la question: quelle est sa réaction en présence des effets de la crise économique actuelle et quels sont les résultats acquis par lui dans la lutte contre cette catastrophe économique d'une envergure sans précédent.

Si l'on envisage la situation de la Pologne de ce point de vue, la réponse n'est pas difficile à trouver: l'organisme économique de la Pologne fait preuve d'une capacité de résistance qui ne le cède en rien à celle des autres pays, anciens et riches, tandis que, dans nombre de domaines, elle peut enregistrer des résultats nettement plus favorables. Ces résultats, nous les devons, d'une part, aux grands efforts et à l'esprit de sacrifice de la nation entière et, de l'autre, à la politique économique rationnelle du gouvernement, basée sur les principes directeurs que voici:

1) maintien de la stabilité du change, assurée par l'équilibre du budget et le solde excédentaire de la balance commerciale,

2) création de conditions favorables au développement de la capitalisation intérieure et

3) adaptation de tous les éléments de la vie économique aux nouvelles conditions de crise.

Nous avons évité toute expérimentation et, en particulier, toutes tentatives de "démarrage" artificiel de l'activité économique, considérant que seules les méthodes classiques peuvent assurer des résultats positifs.

En observant, sur les divers graphiques, le tracé des lignes particulières au cours des dernières années et en constatant que, dans nombre de domaines de l'activité économique, elles accusent une tendance soit à se stabiliser soit à monter, nous pouvons risquer l'affirmation que le plus difficile est déjà derrière nous.

Et cette constatation nous inspire la foi dans l'avenir et nous encourage à persévérer dans notre effort.

Varsovie, juin 1935.

Dr. Roman Górecki.

LES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA POLOGNE AU LENDEMAIN DE LA RESTAURATION

× L'Etat Polonais restauré, en procédant en 1918 à la reconstruction de son économie nationale, s'est trouvé en présence d'une tâche beaucoup plus difficile qu'elle ne l'a été pour les autres pays devastés par la guerre. La Pologne, en effet, avait à réparer non seulement les ruines causées par la guerre, dont le théâtre avait embrassé le territoire entier de la République et qui a duré pour la Pologne deux années environ de plus, mais également les effets d'une servitude politique de plus d'un siècle et demi.

Les partages de la Pologne ont pesé lourdement, en effet, sur le progrès économique du pays. Privée de l'indépendance politique et économique, la nation polonaise a d'autant plus douloureusement ressenti sa sujétion que le XIX siècle a marqué, dans l'organisation économique du monde, des changements plus profonds que toute autre époque. Le XIX siècle a été, en effet, le siècle de l'essor de l'économie capitaliste, de l'industrialisation, de la naissance de grandes agglomérations urbaines, du perfectionnement des communications par la construction de lignes ferrées, de l'accroissement du bien-être général et, enfin, de l'augmentation de la puissance politique des Etats capitalistes.

Or, la Pologne se trouvait soumise pendant ce temps à la domination de trois Etats étrangers, présentant une structure économique et des tendances politiques divergentes mais poursuivant un but commun: celui d'entraver l'essor de la nation polonaise, de l'appauvrir afin de briser sa force de résistance. Dans ces conditions, il ne pouvait être

question, pour la Pologne, d'un développement normal et tenant le pas aux autres nations européennes, surtout pour ce qui est de l'industrialisation du pays, du développement du commerce et de l'organisation d'un appareil de crédit autonome.

La libération de la Pologne s'est faite au moment où le pays était exténué et dépourvu de ressources. La grande guerre, en effet, eut pour théâtre, pendant des années, la plus grande partie du territoire polonais. Tout ce qui fut épargné par les opérations de guerre directes, fut ruiné par les occupants. Les statistiques des dommages de guerre, subies par la Pologne, font ressortir plus de 1.800.000 bâtiments incendiés d'une valeur de 1,5 milliards de francs or. A la fin de l'occupation, la superficie des terres en friche atteignait 4,5 millions de ha. Les pertes en cheptel se chiffrent à 2 millions de têtes de bétail, un million de chevaux et un million et demi environ de chèvres et moutons. Sur les 6.790.000 ha de forêts situées dans la zone des opérations de guerre, 2.215.000 ha furent dévastés par les armées d'occupation qui emportèrent de Pologne 132 millions de m³ de bois d'oeuvre. L'industrie de l'ancien Royaume du Congrès était dans une déchéance complète. Les pertes les plus fortes avaient été subies par l'industrie textile des districts de Łódź et de Białystok qui, en dehors des pertes en bâtiments détruits, s'est trouvée entièrement dépouillée de ses machines et installations industrielles, de ses matières premières, de ses produits finis. Les mines et les forges ainsi que les établissements de l'industrie du métal et de construction mécanique étaient presque complètement immobilisés. De grands dommages ont été infligés également à l'industrie pétrolière de la Galicie Orientale. Les pertes de l'industrie n'étaient pas moins la conséquence immédiate des opérations de guerre que le résultat de l'exploitation dévastatrice par les occupants, des réquisitions et spoliations, des lourdes contributions de guerre et enfin de la perte d'importants avoirs en Russie. A titre d'exemple on peut mentionner qu'il a été emporté de Pologne 4.259 moteurs de toute sorte, 3.844 machines-outils et 98.000 tonnes d'armatures diverses. Les pertes totales de l'industrie sont évaluées à plus de 10 milliards de francs or.

Le matériel roulant des chemins de fer de l'ancienne province russe avait été évacué en entier en Russie. La moitié des ouvrages d'art, ponts, bâtiments et ateliers avait été convertie en ruines.

La Pologne avait hérité des occupants d'un système monétaire complètement désorganisé. Au moment de sa restauration, plusieurs monnaies différentes circulaient sur ses territoires: couronnes autrichiennes, roubles russes, marks allemands ainsi que différents billets émis par les occupants.

Chantiers de travail ruinés dans tous les domaines de l'activité humaine, population exténuée par les privations et sans ressources matérielles — telle était la situation de la Pologne ressuscitée, maîtresse à nouveau de ses destinées. Il n'a pas été donné cependant à la Pologne, au lendemain de la grande guerre "de convertir les glaives en socs". Il lui a fallu, deux années durant, soutenir une guerre sanglante pour la sauvegarde de sa frontière orientale. Victorieuse enfin de la Russie bolcheviste, la Pologne a dû supporter une nouvelle calamité économique: celle de l'inflation qui a entravé l'essor normal de l'économie nationale et anéanti une fois de plus le capital productif renaissant après la guerre.

La connaissance des conditions dans lesquelles a commencé la reconstruction économique de la Pologne restaurée nous permettra d'apprécier à sa juste valeur l'importance de l'effort fourni par la nation polonaise dans le domaine économique; elle a réussi, en effet, au cours des années consécutives à la restauration de l'Etat Polonais, non seulement à combler les lacunes laissées par le gouvernement des copartageants et à réparer les dommages de guerre, mais aussi à consolider les assises économiques du pays, à tel point que la Pologne a pu triompher de la crise économique en subissant des pertes beaucoup moins sensibles que bien d'autres pays plus riches.

Le cadre restreint de cette brochure ne permet pas une analyse plus détaillée de la situation de toutes les branches de la vie économique de la Pologne. La présente étude sera bornée par conséquent

à l'examen des développements les plus importants et des facteurs essentiels témoignant de la puissance naturelle de la Pologne et des progrès accomplis par elle dans le domaine économique.

Les possibilités de développement et l'importance de chaque pays dans l'économie mondiale dépendent dans une grande mesure des conditions naturelles du territoire donné. Parmi ces conditions il convient de placer au premier rang: la situation géographique et l'étendue du pays, ses ressources naturelles et sa richesse en capital, la densité de sa population et son accroissement naturel et enfin le caractère de ses habitants.

SUPERFICIE, POPULATION ET RESSOURCES NATURELLES DE LA POLOGNE

La situation géographique de la Pologne en Europe est illustrée par la carte ci-contre présentant les frontières politiques des Etats européens après la guerre mondiale. Sous le rapport de la superficie, la Pologne se place au sixième rang en Europe, après la Russie, la France, l'Espagne, l'Allemagne et la Suède. Sa superficie, s'établissant à 389.000 km² environ, est plus de 10 fois supérieure à celle de la Suisse et du Danemark et 4 fois plus grande que la superficie de la Tchécoslovaquie. Grâce à sa position centrale en Europe, la Pologne présentait de tout temps un des territoires de transit les plus importants entre l'ouest et l'est aussi bien qu'entre le sud et le nord. La longueur totale de la frontière polonaise se chiffre à 5.500 km; la plus longue est la frontière polono-allemande (près de 35% de la longueur totale), viennent ensuite la frontière avec l'U. R. S. S. (25%) et enfin avec la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Lettonie et la Lithuanie. La frontière maritime de la Pologne ne dépasse pas 140 km, soit 2,5% à peine de la frontière totale. Sous le rapport administratif, le territoire de la Pologne est divisé en 17 voïevodies; la capitale Varsovie, constitue une voïevodie distincte.

Le territoire de la Pologne est habité actuellement par 33 millions d'habitants, ce qui la classe sixième en Europe, après la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie.

LA POLOGNE PARMIS LES ETATS DE L'EUROPE



LA POLOGNE OCCUPE EN EUROPE LA 6-ME PLACE
QUANT A LA SUPERFICIE ET A LA POPULATION

Superficie:		Population:	
millions de km ²		millions	
U. R. S. S.	21.176	U. R. S. S.	165,7
France	551	Allemagne	36,0
Espagne	512	Grande-Bretagne	46,3
Allemagne	471	France	42,0
Suède	449	Italie	41,7
Pologne	389	Pologne	33,0

La densité de la population s'établit à 85 habitants par km. carré ce qui place la Pologne au 9-e rang en Europe, avant des pays tels que le Danemark, l'Autriche ou la France. Cette classification change d'ailleurs progressivement, car la Pologne figure parmi les pays accusant le plus fort accroissement naturel de la population. Au cours des années 1930—1934, cet accroissement s'établissait en moyenne à 451.000 individus par an ce qui fait 14,0 p. 1000 habitants. Les autres pays font ressortir un accroissement beaucoup plus faible que la Pologne. Ainsi, en 1933, l'accroissement naturel de la population, par 1000 habitants, s'établissait à 10,1 en Italie, 5,5 en Tchécoslovaquie, 5,0 en Suisse, 3,5 en Allemagne, 2,1 en Angleterre avec le Pays de Galles et 0,5 en France. Le fort accroissement naturel de la population assure à la Pologne dans l'avenir une main d'oeuvre suffisante, en constituant un des facteurs les plus puissants de son essor politique et économique.

La population de la Pologne est, dans sa grande majorité, agricole. En effet, 63,8% de sa population s'adonnent à l'agriculture et à la sylviculture, 15,4% travaillent dans les mines et l'industrie; 9,5 sont employés dans le commerce, les assurances et les transports et 11% reviennent aux autres professions. Cette répartition indique que la Pologne est un pays agricole-industriel avec prédominance assez forte du facteur agricole. La proportion de la population citadine s'établit à 27% environ. Les grandes villes, dont la population dépasse 100.000 habitants, sont au nombre de 12, dont la capitale, Varsovie, compte 1.220.000 habitants.

La superficie des terres exploitées par l'agriculture constitue en Pologne 68% environ de la superficie totale; les terres arables représentent 18.557.000 ha soit 49% de la superficie totale, les prés et pâturages 17% et les autres cultures 1,5%. Sous le rapport de l'utilisation des terres, la Pologne occupe la troisième place en Europe, après le Danemark et la Hongrie. Les forêts occupent plus de 8 millions de ha, soit 22% de la superficie du pays. L'accroissement annuel de bois est évalué à 21,5 millions de m³ ce qui suffit non seulement à couvrir largement les besoins propres du pays, mais assure



PLACE NAPOLEÓN A VARSOVIE



MAISON DES ÉTUDIANTS A VARSOVIE



IMMEUBLE DE LA VOÏÉVODIE DE SILÉSIE À KATOWICE



IMMEUBLE DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES À KATOWICE

également à la Pologne la position d'un des exportateurs de bois les plus importants du monde.

Les ressources minérales abondantes constituent la base du développement de nombreuses branches industrielles. Les gisements sont concentrés pour la plupart dans la partie sud et sud-ouest du pays. Parmi ces ressources, la première place revient au charbon, exploité principalement en Haute Silésie et dans le bassin de Dąbrowa-Cracovie. Les réserves de charbon en Pologne sont évaluées à 62 milliards de tonnes, en dépassant ainsi sensiblement les réserves de la France ou de la Tchécoslovaquie, évaluées pour chacun de ces pays à 24 milliards de tonnes environ. En Europe, seules l'Angleterre et l'Allemagne possèdent des gisements charbonniers plus importants. Les réserves de l'autre combustible, c. à d. du pétrole, sont évaluées à 160 millions de tonnes; l'industrie pétrolière de la Pologne est une des plus anciennes au monde. Les gisements de sel gemme s'élèvent à 6 milliards de tonnes et comptent, de ce fait, parmi les plus riches en Europe. La Pologne est un des rares pays du globe qui dispose de gisements considérables de sels de potasse propres à l'exploitation; ces gisements suffisent amplement pour couvrir les besoins de l'agriculture polonaise en engrais pendant de nombreuses années.

Le fer a joué de tout temps un rôle capital pour le progrès économique des peuples. Le développement de l'industrie métallurgique dépend de la présence de deux agents essentiels, du combustible et des minerais. L'essor de l'industrie sidérurgique en Pologne est basé d'un côté sur les puissants gisements de charbon et, de l'autre, sur les gisements de minerai de fer, concentrés avantageusement à proximité du bassin charbonnier, dans la partie sud-ouest du pays. Les réserves de minerai de fer en Pologne sont évaluées à 165 millions de tonnes, celles des minerais de zinc et de plomb à 33 millions de tonnes. Pour ce qui est des autres matières premières industrielles, la Pologne est également suffisamment dotée; mentionnons, à titre d'exemple, les gisements de calcaire et autres matières premières minérales employées dans les industries céramique, cimentière, du verre et de la faïence.

Il convient de mentionner enfin un facteur, si important de nos jours, pour le développement industriel, à savoir les réserves de „houille blanche“. A cet égard la Pologne est, en effet, aussi richement dotée par la nature que dans d'autres domaines. Ses réserves de forces hydrauliques sont évaluées à 3,7 millions de CV et jusqu'à présent ne sont utilisées que dans une faible mesure.

Ce bref aperçu des ressources naturelles de la Pologne montre que, grâce à sa position démographique favorable, aux conditions propices au développement de toutes les branches de la production agricole et à l'existence d'importantes richesses forestières et minérales, la Pologne peut être classée parmi les pays bien partagés de l'Europe.

D'après des évaluations faites en 1926—1927 la fortune nationale de la Pologne peut être évaluée à 137 milliards de zlotys environ, dont 67 milliards (47%) reviennent à l'agriculture (terres, forêts, cheptel et bâtiments) et 43 milliards (30%) à l'industrie. En comparaison des autres pays, la fortune nationale de la Pologne est plus grande p. ex. que celle de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie, de la Suisse, de la Yougoslavie, de la Hongrie etc; elle est d'autre part inférieure à la fortune nationale de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de la Russie et de l'Italie.

Les évaluations de la fortune nationale ont été faites en 1926/27 sur base des prix de l'époque, sensiblement supérieurs aux prix actuels. Il convient de remarquer, cependant, qu'au cours des années suivantes et surtout en 1928, année de la plus grande prospérité, les nouveaux investissements importants et l'accroissement de tous les autres éléments de la fortune nationale ont compensé dans une grande mesure la dépréciation qui résulterait du calcul sur base des prix actuels.

Le revenu national en Pologne était évalué pour 1929, soit pour la dernière année des conjonctures favorables, à 26 milliards de zlotys environ. Etant donné le caractère agricole du pays, la baisse de ce revenu pendant la crise a été très forte. D'après des estimations approximatives, le revenu national est tombé en 1933 à 14 milliards de zlotys. Si l'on tient compte, cependant de la valeur réelle de ce revenu

et de la chute des prix depuis 1929, la baisse du revenu national sera beaucoup plus faible, car à 22 milliards de zlotys seulement.

Les ressources naturelles de la Pologne ne sont pas, jusqu'à présent, suffisamment exploitées, car la Pologne est un pays à train de vie relativement modeste et à consommation peu élevée, surtout pour ce qui est des produits manufacturés. Elle possède de ce fait d'importantes possibilités de développement dans ce domaine avant d'atteindre le niveau de la consommation des pays de l'Europe Occidentale et d'arriver à satisfaire tous les besoins. Grâce au fort accroissement de sa population la Pologne se trouve sous ce rapport dans une situation beaucoup plus favorable que nombre d'autres pays.

D'autre part, la Pologne est un pays à très grands besoins d'investissements. Mentionnons, à titre d'exemple, la forte demande de nouveaux logements, les grandes possibilités d'intensification de la production agricole, l'électrification du pays, les besoins des villes, la nécessité de développer le réseau routier etc. Tout cela promet un grand développement de la prospérité économique, une meilleure utilisation de la main d'oeuvre et des ressources naturelles.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA POLOGNE INDEPENDANTE

FINANCES PUBLIQUES

1. Budget.

La gestion normale des finances publiques de la Pologne date de 1924 seulement, c. à d. de la réforme monétaire. Avant cette date, pendant les années d'inflation de l'après guerre, la Pologne réussit à unifier les quatre systèmes financiers que lui léguaient les Etats copartageants; en présence des énormes dépenses pour la reconstruction du pays dévasté par la guerre les budgets faisaient néanmoins ressortir d'importants déficits, couverts à l'aide de la planche à billets. La réforme financière de 1924 assurait, en principe, l'équilibre des dépenses et des recettes, mais la crise économique consécutive à la réforme monétaire a déterminé de nouvelles difficultés; en conséquence, les exercices 1924 et 1925 se sont, de nouveau, sol-

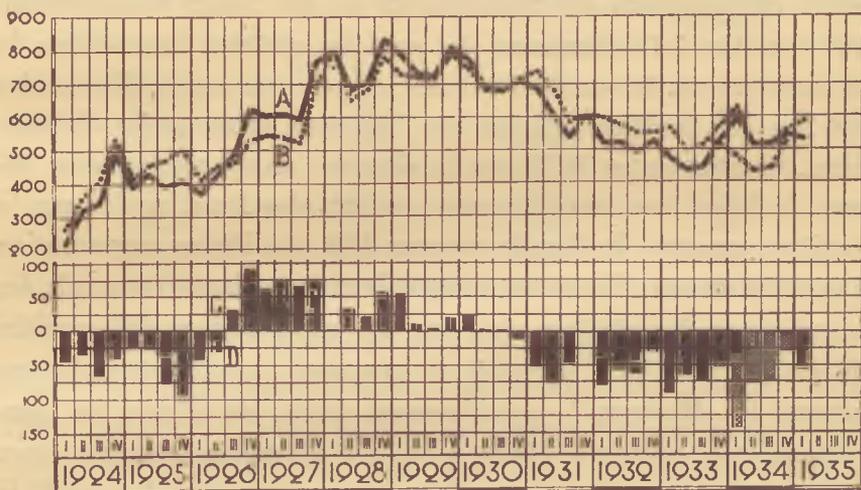
dés par des déficits, couverts par l'émission de billets du Trésor et la frappe de monnaies métalliques. Ce n'est qu'en 1926 que les comptes publics ont donné, pour la première fois, un important excédent de recettes, par suite de l'accroissement des recouvrements et du rendement élevé des entreprises nationales et des monopoles. Au cours de cette même année, le gouvernement a réalisé des réformes fiscales importantes; il a réformé entre autres le système d'établissement des budgets en reportant le commencement de l'exercice budgétaire du 1-er janvier au 1-er avril. Les deux exercices suivants (1927/28 et 1928/29) ont donné des excédents de recettes très élevés, les recouvrements effectifs ayant dépassé de beaucoup les prévisions budgétaires.

A la fin de 1929 la Pologne s'est trouvée envahie par la marée montante de la crise. Etant donné que la production agricole a été la première atteinte et que c'est dans l'agriculture que la crise s'est manifestée avec le plus d'intensité, la Pologne, en tant que pays agricole, s'est trouvée parmi les pays les plus exposés aux effets dévastateurs de cette catastrophe économique. L'exercice 1929/30 s'est soldé, néanmoins, par un excédent de recettes de quelques dizaines de millions. Ce n'est que l'année suivante que l'aggravation de la crise a déterminé un fléchissement considérable des recouvrements; l'exercice 1930/31 a fait déjà ressortir un déficit de 63 millions de zlotys, déficit qui a été, cependant, couvert sans la moindre difficulté à l'aide des réserves de trésorerie accumulées au cours des années précédentes. Il convient de relever que d'importantes dépenses ont été faites au cours de cette année pour soutenir les entreprises les plus menacées par la crise et pour les secours aux chômeurs, en nombre toujours croissant. D'autre part la baisse des recettes du Trésor était due aux nombreux dégrèvements et exonérations accordés par le gouvernement eu égard à la situation difficile de l'économie privée.

Du moment où il est devenu manifeste que la crise présentait des caractères d'une gravité exceptionnelle et qu'il ne fallait pas s'attendre à sa liquidation rapide, le gouvernement polonais est arrivé à la conclusion que, dans les conditions données, la méthode la plus sûre, bien

que la moins populaire, de lutte contre la crise consisterait à pratiquer des économies rigoureuses, mais progressives, pour éviter à l'organisme économique du pays de trop fortes secousses. Cette solution, ardue et peu populaire, n'a pas trouvé au début de nombreux partisans; la plupart des pays ont préféré recourir au crédit public pour suppléer à l'insuffisance des recouvrements. En présence, cependant, de la pro-

RECETTES ET DEPENSES DU TRESOR PUBLIC
EN MILLIONS DE ZLOTYS



A RECETTES B DEPENSES C EXCEDENT DE RECETTES D DEFICIT

longation de la crise, ces pays aussi ont dû renoncer à l'endettement continu et comprimer leurs budgets. L'accroissement demesuré de la dette publique constituait en effet, même dans les pays les plus riches, non seulement une source d'importantes difficultés pour l'économie publique mais aussi un facteur défavorable dans l'évolution de la situation de leurs marchés monétaires. A partir de 1931 la gestion des finances publiques en Pologne est caractérisée par les économies et la compression des dépenses, surtout dans les chapitres des investisse-

1) La ligne interrompue représente les recettes du IV trimestre 1933 et de 1934 après déduction du produit de l'Emprunt National.

2) Le déficit couvert sur le produit de l'Emprunt National est représenté par la partie hachurée des colonnes.

ments publics et des dépenses de matériel et en second lieu seulement des dépenses de personnel. Combien perspicace a été cette politique, on le voit par le fait que, malgré l'ampleur des économies réalisées, les exercices 1931/32 et 1932/33 se sont soldés par des déficits considérables, couverts également par les réserves. Les recouvrements, en effet, diminuaient suivant une cadence plus rapide que celle de la réduction des dépenses; la situation devenait d'autant plus difficile que le gouvernement devait venir en aide à l'économie privée et surtout à l'agriculture en consentant des dégrèvements ou des crédits d'intervention pour remédier à l'avitissement des prix des céréales. Les déficits de ces exercices ont été comblés à l'aide de réserves encore disponibles ainsi que des bénéfices réalisés sur l'émission de monnaies divisionnaires. Ce n'est qu'en 1933 que la situation accuse une certaine détente; la baisse des recouvrements devient plus lente, tandis que le deuxième semestre de l'année marque déjà une légère augmentation de certains revenus. En tenant compte de cette tendance favorable des recouvrements budgétaires ainsi que des répercussions défavorables que pourrait avoir sur l'économie du pays toute nouvelle réduction importante des dépenses, le gouvernement décida de ralentir les compressions et de couvrir le déficit à l'aide d'opérations de crédit. Deux arguments pouvaient être invoqués en faveur de cette solution: 1^o le fait de l'amélioration de la situation économique se traduisant, entre autres, par le ralentissement du mouvement de baisse des recouvrements; et 2^o la liquidité croissante du marché monétaire polonais. En partant de ce point de vue, le gouvernement procéda en 1933 à l'émission de bons du Trésor, dont le montant atteignit, par paliers successifs, 200 millions de zlotys. D'autre part, le gouvernement émit, en automne 1933, un emprunt intérieur 6%, avec délai d'échéance de 10 ans, au cours de 96 p. 100, dont la souscription a rapporté le triple environ du montant offert au public. Le gouvernement accepta la somme souscrite entière, soit 350 millions de zlotys environ. Le produit de l'emprunt a permis d'équilibrer les comptes des derniers mois de 1933 et d'assurer l'équilibre du budget pendant l'année 1934. Le succès de cet emprunt, dit "Emprunt National", témoigne en même temps de

l'approbation, par les masses les plus larges de la population, de la politique économique du gouvernement et atteste la confiance qu'inspirent à la nation les méthodes de lutte contre les effets de la crise pratiquées par lui.

L'évolution des recettes et des dépenses budgétaires au cours des exercices particuliers depuis la stabilisation du change est illustrée par le relevé que voici (en millions de zlotys) :

Exercice	Recettes	Dépenses	Excédent de + recettes — dépenses
1926/27	2.135,3	1.974,7	+ 160,6
1927/28	2.770,7	2.556,0	+ 214,7
1928/29	3.008,3	2.841,1	+ 167,2
1929/30	3.029,7	2.992,7	+ 37,0
1930/31	2.750,4	2.813,9	— 63,5
1931/32	2.261,3	2.466,6	— 205,3
1932/33	2.001,7	2.243,9	— 242,2
1933/34	1.869,0 ¹⁾	2.206,3	— 337,3 ¹⁾
1934/35	2.114,6 ²⁾	2.175,7	— 61,1

Les chiffres du tableau ci-dessus indiquent que, jusqu'au moment de la crise, les dépenses publiques augmentaient sensiblement, parallèlement d'ailleurs à l'accroissement des recettes. Cet accroissement était justifié par les grands besoins du pays dans le domaine des investissements publics, résultant de la négligence des anciens gouvernements des Etats copartageants. Comme on le voit l'Etat ne consommait pas toutes les recettes, mais constituait des réserves dont la grande utilité s'est montrée pendant les années les plus difficiles de la crise. La réduction du budget de 1929/30 à 1934/35 s'établit à 27% environ.

Les recettes du Trésor Public sont constituées par les recouvrements des contributions et les revenus des monopoles et des entreprises d'Etat, exploitées sous le régime d'autonomie commerciale, c. à d. éliminées

¹⁾ Conjointement avec les prélèvements sur le produit de l'Emprunt National (120 millions de zlotys) le total des recettes a atteint 1.989 millions de zlotys, ce qui ramène le déficit, couvert d'autres sources extraordinaires (principalement émission de bons du Trésor), à 217 millions de zlotys.

²⁾ Total des recettes, y compris les prélèvements sur le produit de l'Emprunt National s'établissant à 175 millions de zlotys,

du cadre de l'administration générale. Au nombre de ces entreprises figurent les chemins de fer, les forêts domaniales, la poste et la monnaie. L'Etat est également propriétaire de trois établissements financiers (Banque de l'Economie Nationale, Banque Agraire d'Etat et Caisse d'Epargne Postale) ainsi que d'un certain nombre d'entreprises industrielles, importantes pour le développement économique du pays ou travaillant pour les besoins de la défense nationale. La Pologne possède cinq monopoles: tabacs, alcool, sel, allumettes et Loterie Nationale. Le monopole des allumettes est affermé à une société privée.

2. Dette publique.

Les budgets de la plupart des pays supportent de lourdes charges du fait du service de la dette publique; l'endettement de la Pologne est, en comparaison des autres pays, relativement modeste. Il s'établissait, au 1-er janvier 1935, à 4.691 millions de zlotys environ, soit 140 zlotys par tête d'habitant. Par rapport à la fortune nationale évaluée à 137 milliards de zlotys, l'endettement du Trésor Public ne dépasse pas 3½%.

Les dépenses pour le service de la dette publique ne constituent pas, par conséquent, un poste particulièrement élevé du budget public. Elles s'établissaient à 267 millions de zlotys en 1930/31, 243 millions en 1931/32, 188 millions en 1932/33, 175 millions en 1933/34 et à 183 millions en 1934/35. Cette baisse au cours des deux dernières années s'explique par la suspension du service des dettes de guerre consécutive au moratoire Hoover. A l'expiration de ce moratoire, la Pologne, solidairement avec les autres Etats, a suspendu le remboursement de ces dettes jusqu'à la solution définitive du problème des dettes de guerre.

Sur les 4.691 millions de zlotys, 1.346 millions reviennent à la dette intérieure et 3.345 millions aux dettes étrangères. La dette intérieure a augmenté l'année dernière du fait de l'émission de l'Emprunt National, soit de 350 millions, et des émissions de bons du Trésor, soit de 200 millions. Les dettes étrangères, par contre, accusent

une baisse due partiellement aux remboursements, mais surtout à la dépréciation des changes étrangers et en premier lieu de la livre sterling et du dollar. Le gros de la dette extérieure de la Pologne est constitué par les engagements envers les gouvernements des pays alliés et associés qui ont effectué à la Pologne différentes fournitures à l'époque où le jeune État devait défendre l'indépendance à peine reconquise. Le service de ces dettes, comme il a été déjà dit, est en ce moment suspendu. Tous les autres engagements étrangers de la Pologne sont remboursés régulièrement, et les droits des créanciers intégralement respectés.

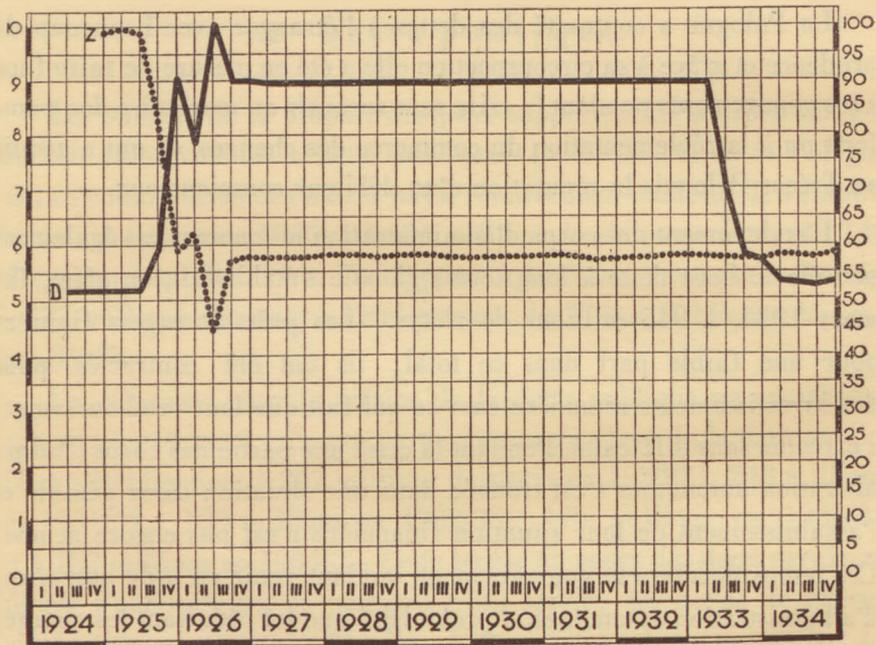
La Pologne a contracté des dettes à l'étranger avec beaucoup de prudence et grâce à sa circonspection elle a été en mesure de faire face à ses engagements pendant la crise sans recourir au moratoire des transferts ou à la réglementation du commerce des changes, ce qui a acquis au Trésor Polonais la réputation d'un débiteur consciencieux.

L'endettement des corps d'administration autonomes est également peu élevé. Leur dette à long terme globale s'établissait, en effet, fin mars 1934, à 945 millions de zlotys. Les prêts étrangers figurent pour une faible part dans ce total; ils ont été contractés pour des investissements rémunérateurs ce qui fait que leur remboursement s'effectue sans difficulté. Pendant la crise une partie des corps d'administration autonomes s'est trouvée dans une situation assez pénible et l'assainissement de leur situation financière n'est pas encore achevé. Ces temps derniers le gouvernement, voulant venir en aide aux corps d'administration autonomes, a promulgué une loi réduisant les charges du service des dettes communales et permettant la conversion des engagements à court terme en crédit à long terme. Grâce à cet endettement peu élevé, les communes polonaises pourront, dès la venue de temps meilleurs, reprendre les travaux d'investissements indispensables; étant donné que ces investissements sont pour la plupart fort rémunérateurs, il y a lieu de prévoir que les capitaux, aussi bien polonais qu'étrangers, s'intéresseront aux possibilités de placement qui s'offrent dans ce domaine.

MONNAIE ET BANQUE D'EMISSION

La monnaie polonaise — le zloty — a été introduite à la place du mark déprécié en 1924, au moment de la création de la Banque de Pologne. La parité du zloty a été fixée au franc suisse (5,18 zlotys valant un dollar). Le privilège d'émission a été accordé à la Banque de Pologne, société anonyme au capital de 100 millions de zlotys, porté en 1927 à 150 millions. La frappe de pièces d'or et d'argent a été réservée à l'Etat.

COURS DU DOLLAR A VARSOVIE ET DU ZLOTY A ZURICH



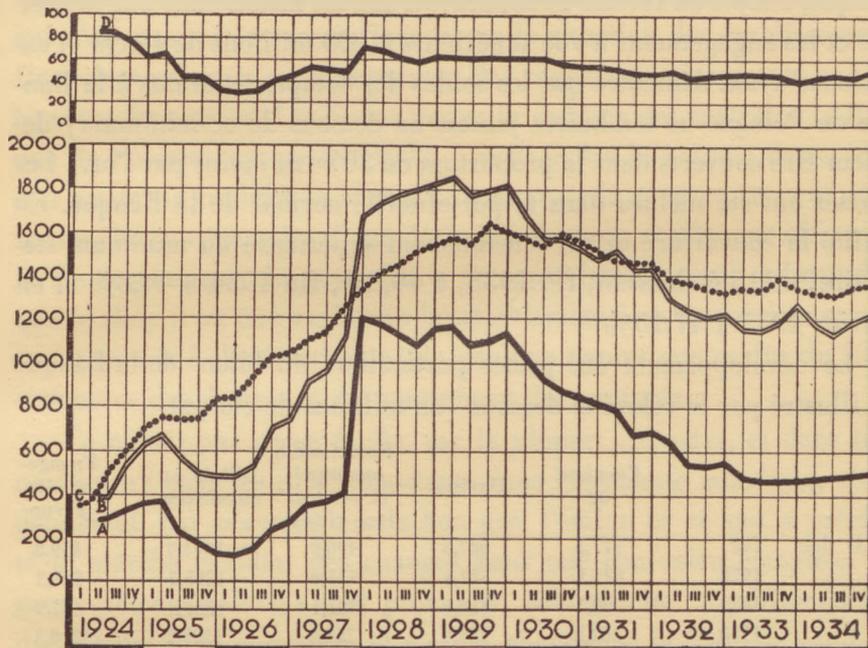
D COURS DU DOLLAR A VARSOVIE
(ZLOTYS POUR 1 DOLLAR)

Z COURS DU ZLOTY A ZURICH
(FRANCS SUISSES POUR 100 ZLOTYS)

Le déficit des recettes du Trésor Public au cours de la crise économique de 1925 qui a suivi la stabilisation monétaire, aggravée par une récolte exceptionnellement mauvaise qui a nécessité l'accroissement des importations de céréales et la diminution subséquente des réserves de couverture de la Banque de Pologne, ont entraîné le fléchissement du zloty. Ce n'est qu'en automne 1926 que la Banque de Pologne a réus-

si à stabiliser le zloty, de fait au niveau de 8,91 zlotys au dollar. Cette relation a été légalisée en octobre 1927, la réforme monétaire ayant été facilitée par la conclusion d'un emprunt étranger dit emprunt de stabilisation, dont le produit est venu renforcer les réserves de la Banque de Pologne.

BANQUE DE POLOGNE ET CIRCULATION FIDUCIAIRE
EN MILLIONS DE ZLOTYS



A ENCAISSE-OR ET DEVICES (DEPUIS LE MOIS DE MARS 1933 LA COUVERTURE EST CONSTITUEE PAR L'OR SEUL). B CIRCULATION DES BILLETS ET EXIGIBILITES A VUE C CIRCULATION FIDUCIAIRE TOTALE. D COUVERTURE DE LA CIRCULATION ET DES EXIGIBILITES EN %

Depuis cette époque le zloty est resté parfaitement stable, son cours étant égal au pair de l'or (1 kg d'or fin — 5.924,44 zlotys). Les statuts de la Banque de Pologne prévoient l'obligation de convertir les billets en or; pour le moment, toutefois, la Banque convertit les billets, à son choix, soit en or en lingots soit en devises payables en or. Jusqu'au mois de février 1933 la Banque avait l'obligation de maintenir, pour la circulation de billets et les engagements à vue, une cou-

verture or et devises de 40% dont 30% au moins devaient être constitués par l'or. En réalité, la couverture était toujours supérieure au minimum statutaire. Lorsque, à l'époque de la crise, de nombreux changes ont été dépréciés et l'on pouvait craindre la dépréciation de plusieurs autres (c'était avant l'abandon de l'étalon-or par les Etats Unis), les autorités de la Banque de Pologne ont décidé d'éliminer les changes étrangers de la couverture. L'amendement aux Statuts de la Banque, adopté en février 1933, prévoit que les billets émis par la Banque et les engagements à vue supérieurs à 100 millions de zlotys (l'expérience ayant démontré que les soldes des comptes courants à la Banque de Pologne ne tombaient jamais au dessous de ce minimum) devaient être couverts dans la proportion de 30% au moins par l'or. Les devises ont été incluses dans le portefeuille normal de la Banque. En réalité la couverture or est sensiblement supérieure au minimum statutaire: elle s'établissait, fin 1933, à 40,8%, fin 1934 à 44,8% et en janvier 1935 à 47,13%.

Le développement des postes particuliers du bilan de la Banque est illustré par le relevé ci-dessous (en millions de zlotys).

		Encaisse or	Devises	Portefeuille escompte et avances sur titres	Billets en circulation	Engage- ments à vue
31 déc.	1927	517,3	687,5	496,9	1003,0	659,8
„	1928	621,1	527,1	731,9	1295,3	597,3
„	1929	700,5	418,6	781,1	1340,4	467,9
„	1930	562,2	288,4	758,4	1328,2	210,3
„	1931	600,4	88,0	796,4	1218,3	213,2
„	1932	502,2	48,5	699,7	1002,8	220,5
„	1933	475,6	— *)	816,7	1004,0	261,9
„	1934	503,3	—	756,5	981,1	240,5

La circulation fiduciaire en Pologne est composée, en dehors des billets de la Banque de Pologne, de pièces d'argent et de monnaies divisionnaires en nickel et bronze, frappées par le Trésor. Leur circulation ne saurait dépasser, aux termes de la loi, 426 millions de zlotys; leur circulation effective s'établissait fin 1934 à 384 millions de zlotys.

*) Depuis le mois de mars 1933 les devises ne sont plus comprises dans la couverture.

Le relevé ci-dessus constitue en même temps une illustration de l'évolution du cycle économique en Pologne et de ses effets. La période d'essor économique, qui a duré jusqu'en 1929, déterminait un accroissement des crédits et de la circulation de billets. L'année 1930 marque un tournant: la régression des échanges commerciaux avec l'étranger a entraîné un reflux important de devises dû au remboursement des crédits commerciaux étrangers contractés précédemment. D'autre part, l'année 1931 a vu la débâcle des banques autrichiennes et allemandes qui n'est pas restée sans influence sur la situation des établissements financiers polonais, en déterminant des rappels de placements par les banques étrangères. Les fortes pertes de devises ont contraint la Banque de Pologne, surtout en 1932, à restreindre le volume des crédits et à limiter la circulation en vue de maintenir la couverture or et devises au niveau nécessaire. Cette déflation n'est pas restée sans effets sur la vie économique du pays, elle a eu cependant ce résultat favorable que le zloty a pu être maintenu invariablement à sa parité d'or et ceci sans recourir à des restrictions de quelque nature que ce fût du libre commerce des devises et du mouvement des capitaux.

Ce n'était pas chose facile, car la plupart des pays, et dans leur nombre les pays les plus importants dans l'économie mondiale, abandonnaient, par nécessité ou de bon gré, l'étalon or ce qui a précipité le marché mondial des changes dans une confusion complète. Le gouvernement polonais s'est prononcé contre toute expérimentation dans le domaine monétaire et n'a pas abandonné la ligne de conduite adoptée dès le début ce qui a permis à la Pologne de rester parmi les pays peu nombreux restés fidèles à l'étalon or.

Lors de la Conférence Economique Internationale de Londres, en 1933, la Pologne a adhéré au groupe des pays dit "bloc des pays de l'or". De cette façon elle a manifesté sa volonté inébranlable de rester fidèle au principe de la stabilité du change et du libre trafic des devises. Depuis un an environ la situation de la Banque de Pologne accuse une amélioration continue, favorisant un accroissement progressif de la liquidité du marché monétaire polonais, tandis que la stabilité du change contribue au développement de la capitalisation intérieure.

ETABLISSEMENTS DE CREDIT

I. Banques d'Etat.

Dans le système bancaire polonais un rôle de premier plan revient aux banques d'Etat. Ces institutions, en dehors de leurs tâches spécifiques qui ont présidé à leur création, ont dû suppléer dans nombre de domaines à l'activité insuffisante des banques par actions, dont les ressources restreintes ne leur permettaient pas de suivre l'essor de la vie économique et ses besoins en crédit croissants. A l'époque des partages, le nombre des banques polonaises et leurs capitaux étaient de beaucoup trop faibles par rapport aux besoins des provinces particulières. La grande guerre a arrêté complètement le développement des banques, surtout dans les anciennes provinces autrichienne et russe, directement affectées par les opérations de guerre. Après la guerre, enfin, l'inflation a privé presque complètement les banques de leurs fonds de roulement de sorte qu'après la réforme monétaire elles se sont trouvées incapables d'assumer un rôle plus important sur le marché du crédit.

La renaissance rapide de la vie économique exigeait cependant d'abondants crédits, surtout dans le domaine du crédit à long terme, complètement ruiné par l'inflation. La nation, épuisée par la guerre, ne pouvait fournir par son propre effort une part suffisante de revenu national capitalisé pour couvrir ces besoins. La capitalisation intérieure, en effet, dès avant la guerre, ne suffisait pas à couvrir tous les besoins d'investissements, besoins qui augmentaient constamment par suite de l'accroissement rapide de la population. Dans ces conditions, les entreprises privées demandaient l'assistance de l'Etat qui s'est chargé de l'initiative dans nombre de domaines et en particulier dans l'organisation du crédit à long terme.

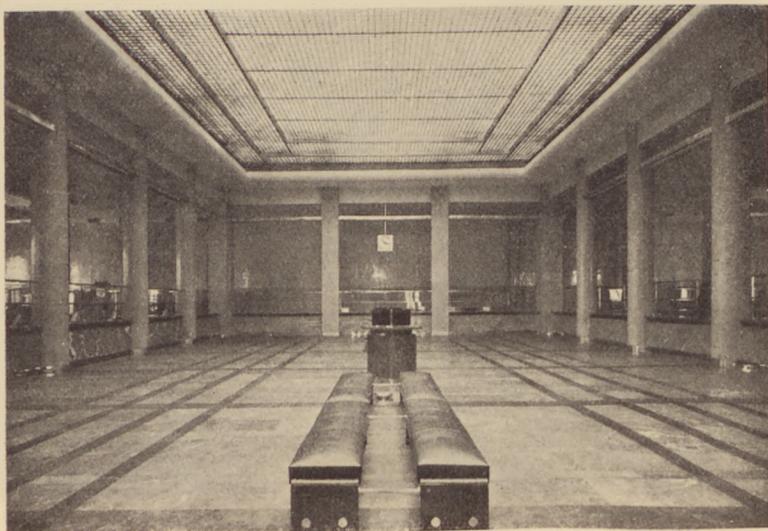
A cette fin l'Etat devait posséder son propre appareil bancaire qui réaliserait la politique économique du gouvernement dans le domaine financier. Cette tâche a été assignée à trois établissements financiers de l'Etat: la Banque de l'Economie Nationale, la Banque Agraire d'Etat et la Caisse d'Epargne Postale.



IMMEUBLE DE LA BANQUE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE A VARSOVIE



HALL ATTENANT À LA SALLE DES SÉANCES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DE LA BANQUE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE



SALLE DES GUICHETS PRINCIPALE DE LA BANQUE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

La plus importante des trois est la Banque de l'Economie Nationale (Bank Gospodarstwa Krajowego), créée en 1924 par la fusion de trois établissements de crédit publics existant précédemment (Banque Provinciale Polonaise, Banque Nationale pour la Reconstruction et Etablissement de Crédit des Villes de la Petite Pologne) dont l'une, et notamment la Banque Provinciale Polonaise, fonctionnait depuis 1883, contribuant d'une façon très efficace au développement économique de l'ancienne Galicie.

La fusion de ces trois institutions, ayant des tâches similaires et faisant double emploi dans nombre de domaines, a abouti à l'utilisation plus économique des ressources et a permis de centraliser et d'unifier l'assistance financière de l'Etat au profit de la vie économique.

Ayant reçu pour mission de poursuivre l'activité de ses prédécesseurs la Banque embrasse un vaste champ d'activité, mais elle est appelée en premier lieu à organiser le crédit à long terme en consentant des prêts en lettres de gage et en obligations aux administrations communales pour leurs investissements, aux grandes propriétés foncières, pour la construction de maisons ainsi qu'aux entreprises industrielles. Ces prêts à long terme sont garantis par hypothèque, foncière, urbaine ou industrielle, ainsi que par la fortune et les revenus des corps d'administration autonomes. Sur leur base sont émises des lettres de gage ou des obligations communales, placées aussi bien sur le marché national qu'à l'étranger. Parmi les tâches principales de la Banque il convient de mentionner également l'encouragement des caisses d'épargne communales et des coopératives de crédit ainsi que du bâtiment. La banque effectue en outre toutes les opérations de banque habituelles, ses statuts lui imposent toutefois l'obligation de tenir compte en premier lieu des besoins de l'Etat, des entreprises nationales, des corps d'administration autonomes et de leurs entreprises.

Au cours des dix premières années de son fonctionnement, la Banque de l'Economie Nationale est devenue le plus grand établissement de crédit en Pologne. Le capital de fondation de la Banque, de 35 mil-

lions de zlotys au début, a été porté successivement, en 1927 et 1928, à 120 et 150 millions de zlotys; les réserves ont atteint fin 1933, la moitié environ du capital social, en se chiffrant à 71 millions de zlotys. Au bilan de la Banque de fin 1934, apparaît un Fonds de Désendettement constitué aux fins d'allègement du fardeau des dettes agricoles et communales. Cette opération a absorbé la plupart des réserves spéciales, par suite de quoi le total des réserves de la Banque est tombé à 47 millions de zlotys. Il convient de relever, cependant, que les réserves statutaires ont marqué en 1934 une nouvelle augmentation de 2 millions de zlotys environ.

Les fonds de roulement de la Banque sont constitués, en dehors de ses fonds propres, par les dépôts des particuliers et des personnes de droit public ainsi que par les placements du Trésor Public destinés à l'octroi de crédits spéciaux, principalement de crédits de bâtiment. Le montant global des dépôts et des placements atteignait, fin 1934, 803 millions de zlotys, tandis que les émissions de la Banque s'établissaient à la même date à 807 millions de zlotys.

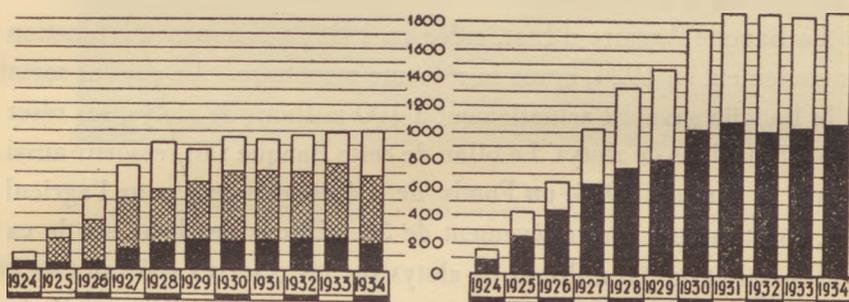
Les opérations de crédit de la Banque, après un accroissement rapide au cours des premières années de son activité, se développent dernièrement, par suite de la crise, à un rythme quelque peu ralenti. Le montant global des crédits de la Banque s'établissait au 1-er janvier 1935 à 1.882 millions de zlotys, dont 807 millions de crédits à long terme en lettres de gage et obligations, le reste étant constitué par les crédits en espèces, consentis également en grande partie à long terme.

Pour ce qui est de la participation des branches particulières de la vie économique aux crédits de la Banque, la première place revient au bâtiment, avec 568 millions de zlotys. Le financement du bâtiment à l'aide des crédits de la Banque a donné de très importants résultats, comme en témoigne le fait que le nombre de pièces construites avec l'aide financière de la Banque dépasse 246.000. La deuxième place parmi les bénéficiaires des crédits de la Banque revient aux corps d'administration autonomes, avec 436 millions de zlotys. Viennent ensuite les institutions et entreprises de l'Etat ainsi que les entreprises du groupe de la Banque, avec 293 millions de zlotys de crédits. Le

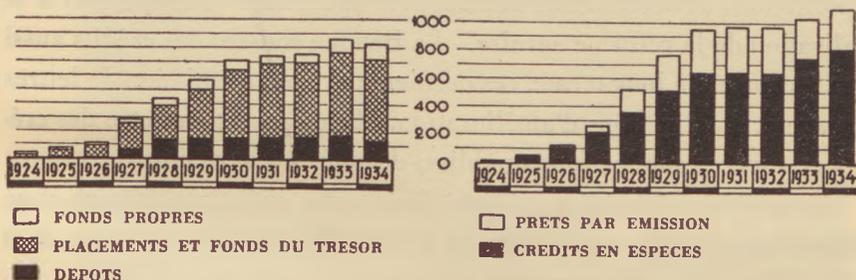
montant des crédits à l'industrie privée s'établit à 248 millions et, enfin, celui des crédits à l'agriculture à 163 millions de zlotys. Les actions et participations que possède la Banque dans les entreprises faisant partie de son groupe se chiffrent à 37 millions de zlotys environ. Les plus importantes dans ce groupe sont les sociétés métallurgiques et chimiques, parmi lesquelles il convient de mentionner en premier lieu les

LE DEVELOPPEMENT DES BANQUES D'ETAT EN MILLIONS DE ZLOTYS

A. BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE



B. BANQUE AGRAIRE D'ETAT



Etablissements des Mines et Forges de Starachowice, la Société pour l'Exploitation des Sels de Potasse „TESP“ et l'Industrie Chimique „Boruta“. En outre la Banque détient une partie du capital de trois entreprises situées sur le territoire de la Ville Libre de Dantzig et notamment la British and Polish Trade Bank, la Bank von Dantzig et le Monopole des Tabacs de Dantzig.

La participation relativement faible de l'agriculture aux crédits de la Banque de l'Economie Nationale s'explique par le fait que le crédit agricole constitue l'objet principal d'une institution spécialement créée à cet effet, la Banque Agraire d'Etat (Państwowy Bank Rolny). Cette banque a été chargée du financement de la réforme agraire et de l'organisation du crédit aux petites exploitations agricoles, tandis que la Banque de l'Economie Nationale s'est vu attribuer le financement de la grande propriété seulement, bénéficiant d'ailleurs des crédits de nombre d'établissements privés de crédit foncier, dont il sera question ultérieurement.

La Banque Agraire d'Etat, créée en 1919, a commencé à fonctionner seulement en 1924, après la réforme monétaire. Le capital social de la Banque s'établit actuellement à 100 millions de zlotys, ses réserves à 37 millions de zlotys. Le bilan de cette Banque fait ressortir aussi, depuis la fin de 1934, un Fonds de Désendettement pour l'agriculture, constitué par un prélèvement de 30 millions de zlotys sur le capital social et de 3,5 millions de zlotys sur les réserves spéciales de la Banque. La tâche principale de la Banque consiste à remplir les fonctions d'institution financière centrale pour les petites et moyennes exploitations agricoles et de financer les opérations se rapportant à la réalisation de la réforme agraire. La Banque consent des crédits aussi bien à court qu'à long terme, ces derniers par voie d'émission de lettres de gage et d'obligations d'amélioration. Elle consent en outre des crédits en espèces sur les fonds publics, destinés à l'agriculture.

Le montant global des crédits à long terme en lettres de gage et en obligations s'établissait à la fin de 1934 à 284 millions de zlotys dont 173 millions de prêts consentis en lettres de gage pour l'achat de terrains et divers investissements agricoles et 111 millions de crédits d'amélioration en obligations d'amélioration. Pour ce qui est des crédits à court et moyen terme, leur montant global s'élevait à la même date à 293 millions de zlotys. Un poste important est constitué enfin par les prêts sur les fonds publics gérés par la Banque. Ces crédits, consentis à des termes de faveur, sont destinés au financement des besoins qui ne peuvent profiter du crédit bancaire ordinaire, et notam-



FABRIQUE DE CHLORURE DE POTASSIUM
DE LA SOCIETE POUR L'EXPLOITATION DES SELS DE POTASSE



ENTREPOTS DE COTON DE LA BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE DANS LA ZONE
FRANCHE DU PORT DE GDYNIA



CARRIERE DE BASALTE EN VOLHYNIE

ment de l'achat et de l'aménagement des terres à l'occasion du morcellement et de la colonisation, du remembrement, des améliorations etc; leur montant accuse un accroissement continu, atteignant à la fin de 1934 527 millions de zlotys.

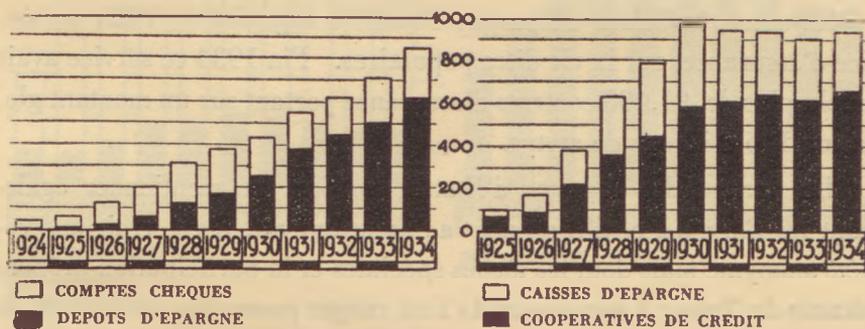
La Banque Agraire d'Etat a été chargée également de la gestion et de la liquidation des crédits d'avant guerre convertis des anciennes banques agraires allemandes et russes, fonctionnant en Pologne avant la guerre. Les avoirs qui revenaient à ce titre à l'Etat polonais, figurent au bilan de 1934 de la Banque pour 263 millions de zlotys.

En dehors des opérations financières, la Banque entreprend le morcellement des propriétés aussi bien achetées par elle que par commission.

**A. CAISSE D'EPARGNE
POSTALE**

**B. CAISSES D'EPARGNE
ET COOPERATIVES DE CREDIT**

DEPOTS EN MILLIONS DE ZLOTYS



Le troisième établissement financier—la C a i s s e d' E p a r g n e P o s t a l e (Pocztowa Kasa Oszczędności) — a pour but la propagation de l'épargne et l'encouragement du mouvement des chèques postaux; les opérations de crédit directes ne constituent pour elle qu'un domaine d'activité accessoire et sont entreprises seulement en vue d'assurer le service des intérêts sur les dépôts.

Les dépôts d'épargne à la Caisse d'Epargne Postale accusent un accroissement rapide et ininterrompu, atteignant, fin 1934, 624 millions de zlotys. Les dépôts sur comptes chèques s'élevaient à la même

date à 234 millions environ, ce qui fait, au total, 858 millions de zlotys de dépôts.

Les opérations de crédit directes de la Caisse d'Épargne représentent des montants relativement insignifiants; le total des crédits à court terme consentis par elle s'établissait au 1-er janvier 1935 à 31 millions de zlotys. Elle joue cependant un rôle important sur le marché du crédit par ses opérations de placement. La Caisse d'Épargne place en effet ses réserves et les dépôts de ses clients en valeurs de tout repos en ouvrant ainsi pour ces valeurs un vaste débouché. Au 1-er janvier 1935 ces placements se chiffraient à 615 millions de zlotys.

En vue de faciliter à l'émigration polonaise à l'étranger l'accumulation de l'épargne et d'organiser le transfert de ses économies en Pologne, la Caisse d'Épargne a créé une institution autonome spéciale, dite Banque „Polska Kasa Opieki“ S. A. possédant plusieurs succursales et agences à l'étranger et notamment à Paris, à Buenos Ayres et à Tel Aviv.

En outre, la Caisse d'Épargne Postale a organisé en 1928 un service d'assurances sur la vie dites populaires. Fin 1934 ce service avait conclu plus de 91.000 contrats d'assurance portant sur un montant global de 146 millions de zlotys.

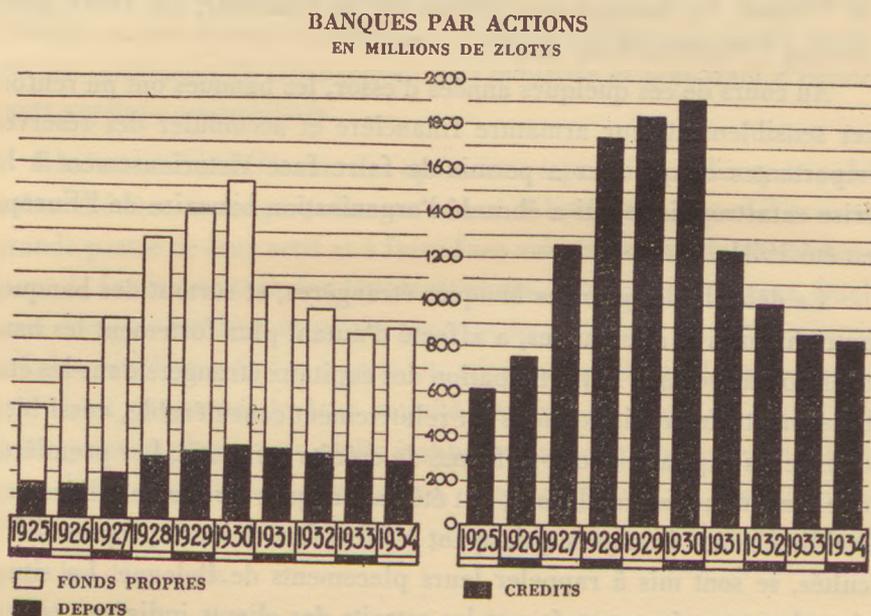
En parlant des banques d'État il convient de mentionner également la Banque d'Acceptation qui est, il est vrai, une société anonyme mais dont les tâches spéciales et la participation prépondérante du Trésor à son capital la font ranger parmi les institutions de caractère plutôt public.

Cette banque, fondée en 1933 en rapport avec l'action d'allégement du fardeau des dettes grevant l'agriculture, a reçu pour mission l'octroi de crédits d'acceptation aux établissements financiers consentant à leurs débiteurs agricoles des facilités prévues par la loi et notamment l'abaissement des intérêts et l'échelonnement du remboursement de la dette. A cette fin la Banque consent des crédits d'acceptation pour la mobilisation des avoirs des banques gelés; elle a reçu également le droit d'émettre des obligations, la limite de l'émission étant fixée à 100 millions de zlotys. Le capital de la Banque s'établit à 20 millions

de zlotys. Jusqu'au mois de janvier 1935 la Banque a approuvé pour plus de 140 millions de zlotys d'accords de conversion de cette catégorie.

2. Banques par actions.

Le développement normal des banques privées date de 1924 seulement, c. à d. de la réforme monétaire. Après l'introduction d'un change stable, les établissements nés de l'inflation ont été liquidés progressive-



ment; les autres banques, ayant des assises saines et des conditions de développement favorables ont commencé à se relever rapidement, en augmentant leurs capitaux et le volume de leurs opérations. Le processus de rétablissement des banques a été interrompu pour la seconde fois par le fléchissement du zloty en juillet 1925. Les banques par actions ont perdu alors une partie importante de leurs fonds de roulement ainsi que de placements étrangers et se sont trouvés dans la nécessité de restreindre fortement les opérations actives. Une nouvelle période d'essor a commencé pour les banques en 1926, au moment de la stabilisation de fait du zloty à sa nouvelle parité. Grâce à la reprise géné-

rale le processus de capitalisation intérieure gagne en intensité en se traduisant par l'afflux de dépôts vers les banques; le chiffre des dépôts atteint en 1930 son maximum, 1,2 milliards de zlotys. En même temps augmente sensiblement l'afflux de capitaux à court terme de l'étranger, cherchant à s'employer avantageusement en Pologne. En s'appuyant sur ces capitaux et surtout sur les nouveaux dépôts les banques ont développé sensiblement leurs opérations de crédit. Sans recourir sur une plus large échelle au crédit de réescompte à la Banque de Pologne, les banques par actions ont pu consentir, fin 1930, pour environ 1,9 milliards de zlotys de crédits.

Au cours de ces quelques années d'essor, les banques ont pu renforcer sensiblement leur armature financière et accumuler des réserves importantes ce qui leur a permis de faire face victorieusement à la crise catastrophique qui a ébranlé l'organisation bancaire de l'Europe en été 1931.

La débâcle des grandes banques étrangères, et surtout des banques autrichiennes et allemandes, a affecté d'autant plus fortement les banques polonaises que la participation des capitaux étrangers dans les établissements de crédit polonais est relativement considérable, aussi bien dans leurs capitaux que sous forme de crédits consentis. Les premières atteintes, dans ces conditions, ont été les banques étroitement liées aux établissements étrangers qui, ayant à faire face à leurs propres difficultés, se sont mis à rappeler leurs placements de Pologne. La situation s'est trouvée aggravée par les retraits des clients indigènes ce qui a privé les banques d'une grande partie de leurs fonds de roulement, en les obligeant à contracter sensiblement le volume des crédits. L'atmosphère de méfiance s'est étendue également aux déposants dans les autres banques, sans attaches avec l'étranger. Toutefois, en comparaison des autres pays, les banques polonaises ont pu, grâce à la liquidité de leurs engagements, traverser la période la plus difficile sans grandes secousses.

Les banques privées en Pologne, sous le rapport des opérations entreprises, représentent, dans leur grande majorité, le type de banques de dépôts consentant des crédits uniquement à court terme. Deux ban-

ques seulement effectuent en même temps des opérations à long terme en consentant des crédits hypothécaires basés sur l'émission de lettres de gage. Ce caractère mixte est propre également aux banques communales accordant, en dehors de crédits à court terme, des prêts à long terme par émission d'obligations communales. Moins répandu est en Pologne le type de banque, fréquemment rencontré en Europe Centrale, dont l'activité consiste à s'engager sous forme de participation dans des entreprises industrielles et commerciales. A l'époque de la crise, ces banques surtout étaient exposées aux dangers, subissant de fortes pertes sur les opérations de financement de l'industrie et possédant d'importants capitaux immobilisés.

Une structure différente des opérations a permis aux banques polonaises d'éviter ce danger; elles ont réussi, à bref délai, à mobiliser une grande partie de leur actif et à faire face aux demandes de remboursement de fonds émanant des déposants et des créanciers étrangers. Quelques banques seulement et sur une modeste échelle ont dû recourir à l'aide de l'Etat. Grâce à cette situation favorable quelques banques seulement ont suspendu leur activité pendant la crise; ce sont d'ailleurs, pour la plupart, de petits établissements de province ou des banques d'une importance secondaire. La liquidation de ces établissements a été effectuée sans grande perte pour les créanciers et surtout pour les déposants.

Tout en faisant preuve d'une grande force de résistance, les banques par actions ont souffert néanmoins dans une forte mesure des effets de la crise par suite de la baisse de leur rentabilité, déterminée par la contraction des opérations aussi bien actives que passives. De ce fait depuis quelques années la plupart des banques ne distribuent pas de dividende. La contraction des opérations a été la plus forte en 1931 et 1932. Depuis le milieu de 1933 la baisse a suivi une cadence sensiblement ralentie tandis qu'en 1934 elle a cessé complètement en cédant même la place, pendant les derniers mois, à une lente reprise des affaires. En même temps s'est améliorée la rentabilité des banques. On peut mesurer la baisse des affaires par le chiffre des dépôts dans

les banques qui sont tombés de 1,2 milliards à 572 millions et des crédits qui ont fléchi de 1,9 milliards à 880 millions de zlotys fin 1933.

Il existe actuellement en Pologne 43 banques, dont 39 polonaises et 4 étrangères ayant leur siège à l'étranger et représentées en Pologne par des succursales. A la fin de 1934 les capitaux propres de toutes les banques par actions s'établissaient à 280 millions de zlotys, les dépôts dans ces banques à 596 millions et les crédits consentis par elles à 867 millions de zlotys. Le total de leurs bilans s'élevait à 1.930 millions de zlotys.

En dehors des banques par actions il existe en Pologne 27 maisons de banque qui ne jouent cependant qu'un rôle peu important sur le marché monétaire.

3. Caisses d'épargne et coopératives de crédit.

Le rôle des caisses d'épargne et des sociétés coopératives de crédit dans l'organisation du crédit en Pologne est particulièrement important par suite de la prédominance des petites entreprises aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie et le commerce. Les caisses d'épargne et les coopératives de crédit, disséminées dans le pays entier, présentent une grande importance au point de vue de l'accumulation des économies des masses les plus larges de la population. Il existe actuellement en Pologne 363 caisses d'épargne communales, dont 227 caisses de district, 130 municipales ainsi que 6 caisses de voïévodie ou intercommunales. Fin 1934 ces institutions détenaient 664 millions de zlotys de dépôts, soit un montant supérieur à celui des dépôts dans toutes les banques par actions. Le gros de ces dépôts — 90 p. 100 — revient aux dépôts d'épargne qui accusaient une tendance à augmenter sans interruption pendant toute la durée de la crise. Les opérations actives des caisses d'épargne consistent principalement dans l'octroi de crédits à court terme; les opérations de crédit hypothécaire, par contre, fort répandues avant la guerre, ne jouent aujourd'hui, dans l'activité des caisses, qu'un rôle secondaire. Le mon-

tant des crédits consentis par les caisses d'épargne dépasse quelque peu le montant des dépôts, et s'établit actuellement à 700 millions de zlotys environ; les caisses utilisent en effet leurs fonds propres ainsi que le réescompte dans les banques d'Etat et la Banque de Pologne.

Un type d'institution quelque peu différent est constitué par les caisses rurales d'épargne et de prêts, fonctionnant exclusivement dans les campagnes. Ces institutions, pour la plupart peu importantes, se chiffrent actuellement à 900 environ. Elles existent seulement dans les voïévodies du centre et de l'est et ne jouent pas un rôle quelque peu important sur le marché monétaire; leur activité se borne aux opérations de petit crédit. Leurs capitaux de roulement et les crédits consentis ne dépassent que de peu 20 millions de zlotys.

Le nombre de sociétés coopératives de crédit atteint actuellement en Pologne 6.000 environ. Le montant des dépôts dans ces institutions s'établissait, fin 1934, à 300 millions de zlotys environ, tandis que les crédits consentis par ces caisses atteignent un demi milliard de zlotys. Les coopératives de crédit jouent un rôle particulièrement important dans le domaine du crédit aux petites exploitations agricoles. De même que les caisses d'épargne communales, les coopératives de crédit bénéficient de crédits des banques d'Etat, tandis que les sociétés plus importantes peuvent recourir également au réescompte à la Banque de Pologne. L'évolution des dépôts dans les caisses d'épargne et les coopératives de crédit est illustrée par le diagramme publié page 33.

Aussi bien les caisses d'épargne que les coopératives de crédit possèdent des institutions remplissant pour elles les fonctions de centrales financières. Pour les caisses d'épargne ce rôle revient à la Banque Communale de Crédit à Poznań et la Banque Communale Polonaise à Varsovie. Pour les coopératives de crédit, la fonction de centrales de virements et de source de crédit est exercée par la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives à Poznań et la Caisse Centrale des Sociétés Agricoles à Varsovie ainsi que par plusieurs autres institutions de moindre importance. Les banques d'Etat se servent du réseau de caisses communales et de coopératives de crédit pour la distribution de cré-

dits et prêtent en outre leur assistance financière aux caisses et coopératives nouvellement fondées.

4. Etablissements de crédit à long terme.

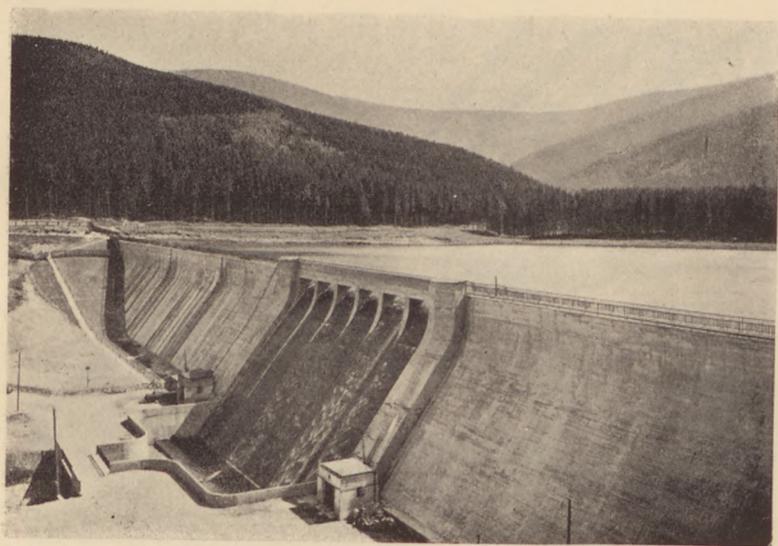
En dehors des deux banques d'Etat déjà mentionnées les opérations de crédit à long terme sont effectuées en Pologne par nombre d'institutions privées et notamment 3 sociétés de crédit foncier, 14 sociétés de crédit urbain, 2 banques communales, 2 banques hypothécaires par actions et la Société de Crédit à l'Industrie Polonaise. La plupart de ces institutions datent de longtemps avant la guerre, tandis que quelques-unes peuvent se prévaloir d'une existence plus que séculaire (le Crédit Foncier de Poznań, p. ex. a été fondé en 1821, la Société de Crédit Foncier de Varsovie en 1825 et celle de Lwów en 1842). Les sociétés de crédit municipal datent également presque toutes d'avant la guerre.

Les établissements de crédit à long terme n'ont pu reprendre une activité normale qu'après la réforme monétaire de 1924; leurs opérations marquent le plus grand essor en 1927—1930; au cours des deux années suivantes, sous l'influence de la crise économique générale, leurs opérations se sont contractées sensiblement, tandis qu'en 1933 et en 1934 ils n'ont pas accordé de nouveaux prêts en rapport avec la conversion des prêts à long terme, pour lesquels la loi a abaissé le taux de l'intérêt et prolongé les délais d'amortissement, et la situation peu favorable du marché des valeurs de placement. En conséquence l'état des prêts en lettres de gage et en obligations diminuait pendant les deux dernières années. Cette baisse est due d'une part à l'amortissement des prêts anciens et, de l'autre, à la dépréciation des monnaies étrangères (livre et dollar) dans lesquelles était libellée une partie des émissions.

En ce qui concerne les groupes particuliers d'établissements de crédit à long terme, les plus importantes sont les sociétés de crédit foncier (Varsovie, Poznań et Lwów) organisées sous forme de sociétés de cré-



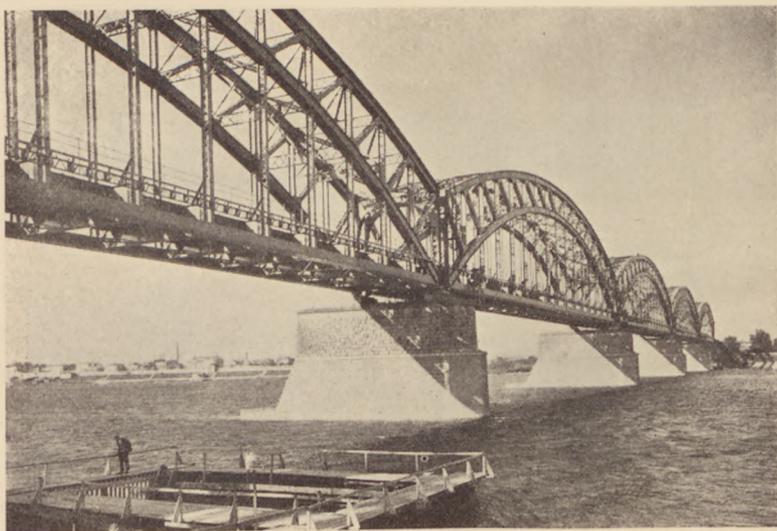
LIT RÉGULARISÉ DE LA VISTULE DANS SON COURS INFÉRIEUR



BARRAGE DANS LA VALLÉE DE LUDWIKA (SILÉSIE)



PONT FERROVIAIRE À JAMNA



NOUVEAU PONT FERROVIAIRE SUR LA VISTULE À VARSOVIE

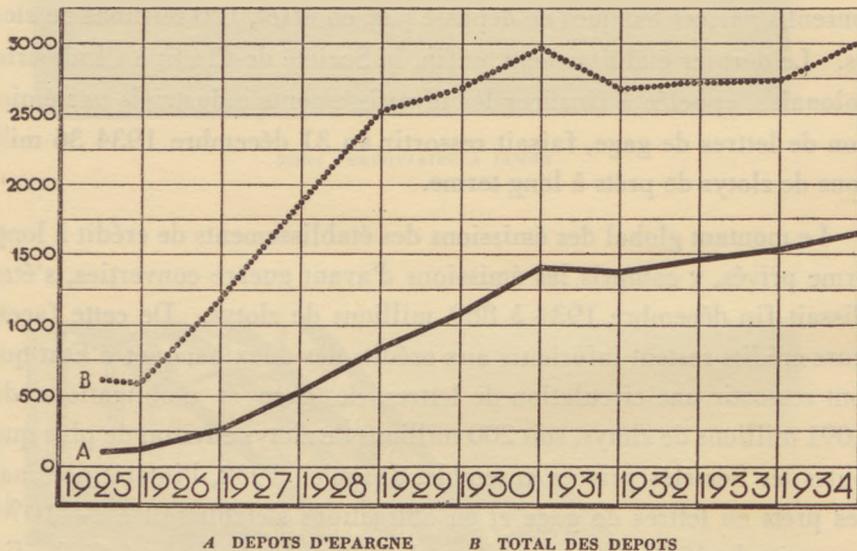
dit mutuel. Elles consentent des prêts en lettres de gage et, dans une certaine mesure, en obligations, sur propriétés foncières. Le montant global des émissions de ces sociétés s'établissait à la fin de 1934 à 413 millions de zlotys environ, soit 46% du total des crédits consentis par les établissements privés de crédit à long terme. Les sociétés de crédit urbain sont organisées d'une façon identique et accordent des prêts en lettres de gage sur immeubles urbains. Le montant des prêts consentis par elles s'établit à 321 millions de zlotys, soit 36% environ du total des crédits. Les autres institutions, c'est à dire les banques communales et les banques hypothécaires, ne jouent dans le domaine du crédit à long terme qu'un rôle secondaire. Le montant des crédits consentis par ces banques ne dépasse pas, en effet, 120 millions de zlotys. Le dernier établissement, enfin, la Société de Crédit à l'Industrie Polonaise, appelée à financer les investissements industriels par émission de lettres de gage, faisait ressortir au 31 décembre 1934 36 millions de zlotys de prêts à long terme.

Le montant global des émissions des établissements de crédit à long terme privés, y compris les émissions d'avant guerre converties, s'établissait fin décembre 1934 à 889 millions de zlotys. De cette façon leurs crédits restent inférieurs aux crédits des deux banques d'Etat qui font ressortir une circulation de lettres de gage et d'obligations de 1.091 millions de zlotys, soit 200 millions de zlotys environ de plus que toutes les Sociétés privées ensemble. Jusqu'en 1932, l'intérêt nominal des prêts en lettres de gage et en obligations s'établissait à 7—10%. A partir de 1933, en vertu d'une loi spéciale promulguée à la fin de 1932, ce taux a été abaissé à 4½% et 5½%. En même temps a été abaissé dans une proportion correspondante le coupon des titres émis sur base de ces prêts; cette réduction, cependant, n'a pas été appliquée aux émissions des banques d'Etat c. à. d. de la Banque de l'Economie Nationale et de la Banque Agraire d'Etat, aux titres jouissant de la garantie du Trésor Public et enfin aux émissions placées sur les marchés étrangers par voie de souscription publique et cotées aux bourses étrangères.

5. Capitalisation intérieure.

Le processus de capitalisation monétaire n'a pu se développer en Pologne que depuis 1924, c. à d. depuis l'introduction d'une monnaie stable. Au moment de l'introduction du zloty, le montant des dépôts dans les établissements de crédit était tellement insignifiant que l'on peut dire sans crainte d'exagération que l'accumulation de l'épargne est partie, en 1924, de zéro. Le fléchissement du zloty en 1925 a déterminé le reflux d'une partie des dépôts ainsi qu'un ralentissement

DEPOTS DANS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
EN MILLIONS DE ZLOTYS



passager de la capitalisation. Ce n'est qu'à partir de l'automne 1926, après la stabilisation du change et sous l'influence de l'animation des affaires, que l'accroissement de l'épargne marque un rapide essor qui se manifeste par un accroissement rapide des dépôts dans les établissements de crédit de toute sorte. Cet accroissement est illustré par le diagramme représentant l'état des dépôts dans les établissements de crédit y compris les caisses d'épargne et les sociétés coopératives de crédit.

Le mouvement ascendant du montant des dépôts a continué jusqu'en 1931, lorsqu'il a dépassé 3 milliards de zlotys, soit le quadruple de ce qu'il fut vers le milieu de 1926. Le deuxième semestre de 1931 marque cependant un revirement de la tendance; depuis cette époque, en effet, commence le reflux de dépôts des établissements de crédit, passagèrement même assez fort, qui a duré avec plus ou moins d'intensité jusqu'au I-er semestre de 1933. Ce reflux avait pour cause, à ses origines, les troubles bancaires à l'étranger et notamment les défaillances bancaires en Autriche et en Allemagne qui, comme nous l'avons dit, ont eu des répercussions assez considérables sur la situation des banques en Pologne. Par la suite est venue se ranger au nombre de facteurs défavorables à la capitalisation la dépréciation de divers changes, la livre sterling et le dollar en tête, fait qui n'a pas manqué de susciter une certaine inquiétude parmi les déposants polonais. La crise, enfin, dont le résultat était la diminution des bénéfices et des salaires, non seulement entravait l'accumulation de nouveaux capitaux, mais déterminait l'utilisation des réserves accumulées précédemment pour la satisfaction des besoins courants. La stabilité du change et la résistance victorieuse des établissements de crédit polonais en présence de la crise ont fait que le reflux des dépôts n'a pas pris de plus fortes proportions, à l'exception du deuxième semestre 1931; vers le milieu de 1933 le reflux des dépôts a été presque complètement arrêté. Depuis ce moment les dépôts augmentent, surtout au cours de l'année écoulée. A la fin de cette année, le montant des dépôts dans les établissements de crédit a dépassé 3 milliards de zlotys, en approchant ainsi du montant le plus élevé atteint avant la crise. Beaucoup plus favorable a été pendant ce temps l'évolution des dépôts d'épargne dont le mouvement ascensionnel n'a été interrompu passagèrement qu'en 1931; ces dépôts, augmentant sans cesse, sont arrivés au total important de plus de 1,7 milliards de zlotys.

La capitalisation monétaire se manifeste également, en dehors de l'accroissement des dépôts, par l'accumulation, par le Trésor Public, de fonds spéciaux constitués à l'aide des excédents budgétaires et de taxes spéciales et destinés au financement de travaux publics. Ces fonds

sont répartis par l'intermédiaire des banques d'Etat, principalement sous forme de crédits à la vie économique. L'état des fonds publics placés à la Banque de l'Economie Nationale et à la Banque Agricole d'Etat ou gérés par ces deux banques, s'établissait, fin 1934, à 1.061 millions de zlotys. Il convient de mentionner enfin l'accroissement des fonds et des réserves des établissements d'assurances de droit privé (assurances de choses et sur la vie) ainsi que d'assurances sociales obligatoires. L'état de ces fonds s'établit actuellement à 1 milliard de zlotys environ.

La condition essentielle de la capitalisation monétaire, en dehors de l'état des revenus et de l'esprit d'économie, est constituée par la stabilité du change. Le maintien du cours invariable du zloty et la confiance de la population dans la monnaie nationale, telles sont les facteurs principaux du développement de la capitalisation en Pologne.

PRODUCTION ET ECHANGES

1. Agriculture et sylviculture.

L'agriculture est une des branches les plus importantes de la vie économique de la Pologne, deux tiers environ de la population du pays s'adonnant à la culture des champs. La place prédominante dans l'agriculture revient à la production végétale, la Pologne étant un des producteurs et exportateurs de céréales les plus importants de l'Europe. Le tableau ci-dessous illustre la récolte des principaux produits agricoles en Pologne (en millions de q):

Année	Froment	Seigle	Orge	Avoine	Pommes de terre	Betteraves à sucre
1909—13*)	16,8	57,1	14,9	28,1	247,9	41,1
1924—28*)	14,9	55,4	12,5	20,4	246,3	39,0
1929—33*)	19,6	65,7	14,9	25,4	303,9	33,4
1929	17,9	70,1	16,6	29,5	317,5	49,7
1930	22,4	69,6	14,6	23,5	309,0	47,2
1931	22,6	57,0	14,8	23,1	309,9	27,6
1932	13,5	61,1	14,0	23,9	299,7	23,8
1933	21,7	70,7	14,4	26,8	283,3	18,5
1934	20,8	64,6	14,5	25,5	334,7	25,7

*) Moyennes annuelles.

En ce qui concerne la production céréalière, la place principale revient au seigle, dont la récolte en Pologne constitue 14% de la récolte mondiale; à cet égard la Pologne occupe la troisième place au monde, après la Russie et l'Allemagne. Pour les pommes de terre, également, la Pologne se classe au troisième rang, avec plus de 15% de la récolte mondiale. Pour les autres céréales la Pologne occupe également une place importante: la 14-me pour le froment, la 8-me pour l'orge et la 6-me pour l'avoine. Dans la production de lin, la Pologne se classe deuxième après la Russie.

La culture agricole en Pologne a atteint un niveau particulièrement élevé dans les voïevodies occidentales, c. à d. en Posnanie et Poméranie où la récolte moyenne par ha s'est établie à 20 q de froment, à 15 q de seigle, à 18 q d'orge et à 17 q d'avoine.

Les récoltes normales — sauf les années exceptionnellement mauvaises — laissent à la Pologne d'importants surplus exportables, surtout pour ce qui est du seigle et de l'orge. Le solde des échanges commerciaux avec l'étranger en céréales s'est établi pour les quelques dernières années économiques comme suit (en milliers de tonnes; excédent des exportations +, des importations —):

Années	Froment	Seigle	Avoine	Orge
1928/29	— 67,7	+ 56,1	— 4,3	+ 186,3
1929/30	— 2,0	+ 330,0	+ 78,8	+ 262,7
1930/31	+ 81,6	+ 266,6	+ 6,2	+ 126,9
1931/32	+ 56,7	+ 108,4	+ 2,8	+ 142,7
1932/33	+ 16,9	+ 288,3	+ 13,9	+ 161,4
1933/34	+ 49,4	+ 464,9	+ 13,8	+ 160,5
1934/35 *)	+ 18,7	+ 411,2	+ 36,1	+ 296,3

Pour ce qui est de l'élevage, la Pologne a également une place de premier plan aussi bien dans la production mondiale que dans le commerce international. Avec 7.089.000 de têtes de porcs, la Pologne occupe une des premières places au monde et figure également parmi les exportateurs les plus importants d'animaux sur pieds et de viande. L'effectif de bovins s'est établi actuellement à 9.253.000 de têtes (8-me place dans le monde), celui de chevaux à 3.762.000 (5-me place) et celui de moutons à 2.554.000.

*) 9 premiers mois.

Il convient de mentionner également les industries de transformation de produits agricoles, fort développées en Pologne et, en premier lieu, l'industrie sucrière. Au cours de la campagne 1933/34, la production de sucre a atteint 344.000 tonnes, dont 100.000 tonnes environ ont été exportées à l'étranger. Sous ce rapport, la Pologne occupe la 5-me place en Europe et la 7-me au monde. Elle possède en outre plusieurs autres industries agricoles bien développées telles que distillerie, minoterie, brasserie, féculerie et industries de transformation de la viande. Pour ce qui est de cette dernière, il convient de mentionner spécialement la production de bacons, écoulée principalement à l'étranger.

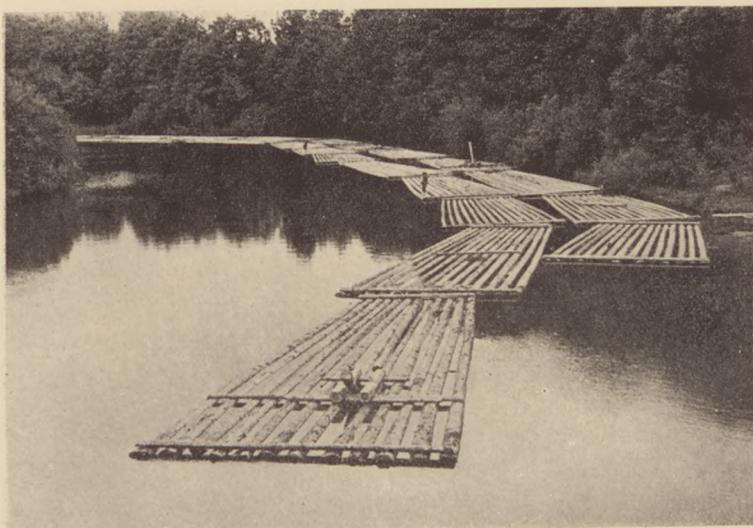
Sous le rapport de la superficie boisée, la Pologne se place au 6-me rang parmi les pays de l'Europe, avec 8 millions de ha de forêts. La production annuelle de bois est évaluée en Pologne à 21,5 millions de m³ ce qui lui permet non seulement de couvrir aisément ses besoins en bois, mais aussi d'être l'un des exportateurs de bois les plus importants du monde (4-me place après la Russie, la Finlande et la Suède). En 1927 les exportations de bois ont atteint le chiffre record de 6.426.000 tonnes, en assurant passagèrement à la Pologne la première place parmi les exportateurs européens. Au cours des années suivantes et surtout en 1930—1932 les exportations de bois ont été en baisse; mais l'année 1933 marque une amélioration sensible à cet égard, qui continue en 1934. Les grandes richesses forestières ont permis à la Pologne de développer des industries de transformation telles que fabrication de meubles et surtout de meubles en bois courbé, de bois contreplaqué, de placages etc.

2. Mines et industrie.

Au lendemain de la guerre l'industrie polonaise s'est trouvée dans une situation beaucoup plus difficile que celle de l'industrie de nombre d'autres pays. Dans la plupart des pays, les années de guerre ont marqué une extension rapide de l'industrie qui s'enrichissait grâce aux fournitures de guerre, modernisait son outillage, s'organisait. En Pologne, par contre, les centres industriels principaux chômaient, ruinés,



PIN SÉCULAIRE DANS LA FORÊT DE BIALOWIEŻA



FLOTTAGE DU BOIS



BOIS PRÊT À ÊTRE EXPORTÉ À L'ÉTRANGER



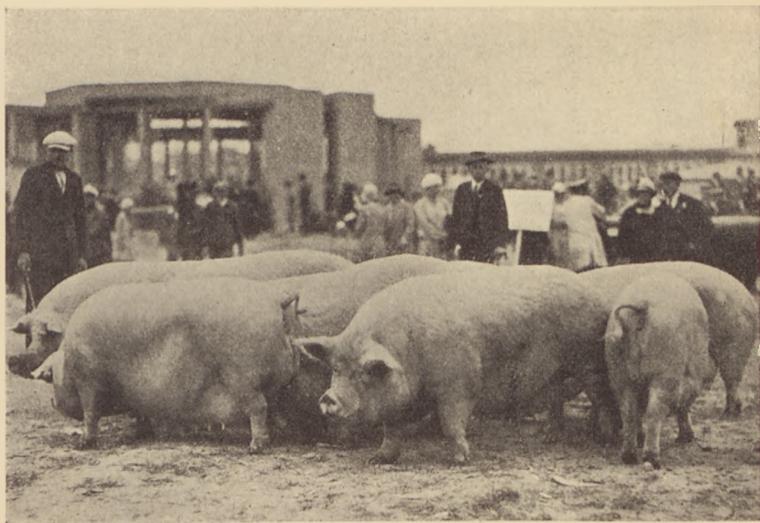
PUR-SANG ARABES DES PRINCES SANGUSZKO



BÉTAIL DE RACE DES PLAINES, D'ÉLEVAGE POLONAIS



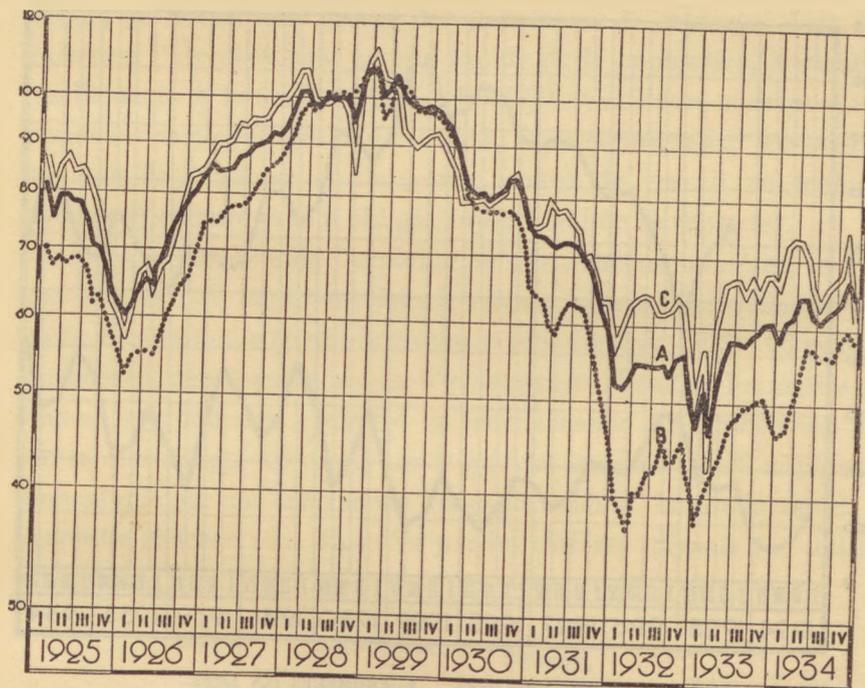
TROUPEAU DE MOUTONS DANS UNE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE



PORCS ÉLEVÉS EN POLOGNE

comme nous l'avons déjà exposé ailleurs. Jusqu'au moment de la restauration de la Pologne le développement de l'industrie dans ses trois provinces particulières suivait des chemins tout à fait différents ce qui fait qu'au moment de l'unification du pays l'appareil de production et de distribution représentait rien moins qu'un ensemble homogène. Malgré ces obstacles, la reconstruction de l'industrie a été effectuée relativement vite, principalement à l'époque de l'inflation qui a facilité

INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
(ECHELLE LOGARYTHMIQUE, 1928 = 100)

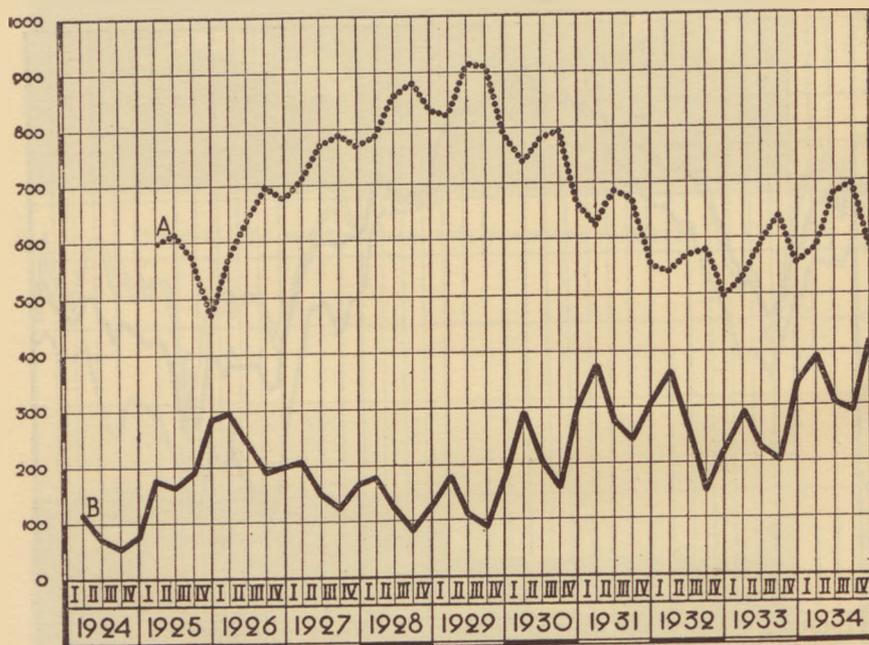


A INDICE GENERAL B PRODUCTION DES BIENS DE PRODUCTION
DES BIENS DE CONSOMMATION C PRODUCTION

à l'industrie la conquête du marché national et l'établissement de rapports avec les marchés étrangers. L'introduction du change-or a entraîné, au premier moment, une crise industrielle aiguë; elle a marqué en même temps le commencement de la période de reconstruction organique de l'industrie, de son unification et de son adaptation aux besoins d'un grand Etat.

Les quelques années de prospérité qui suivirent la stabilisation définitive du change en 1926 marquent un accroissement sensible de la production de l'industrie et l'amélioration de son rendement. Dans la plupart des branches la production atteint le niveau d'avant guerre et le dépasse même sensiblement pour certaines d'entre elles. La crise mondiale qui s'est manifestée en 1929 a été ressentie en Pologne aussi fort qu'ailleurs; à l'exception de quelques branches seulement, la pro-

MARCHE DU TRAVAIL



A OUVRIERS EMPLOYES B CHOMEURS (EN 1.000)

duction de l'industrie a baissé en entraînant un accroissement du chômage dans le groupe des ouvriers industriels. La contraction de la production industrielle a duré à peu près jusqu'au milieu de 1933; dès la deuxième moitié de cette année, en effet, l'indice de la production industrielle reprend son mouvement ascendant, qui persiste en 1934.

L'évolution des conjonctures industrielles est illustrée également par les fluctuations du nombre des ouvriers employés dans l'industrie

(y compris les travaux publics). Ce nombre augmente sensiblement depuis 1926 en atteignant le chiffre le plus élevé en 1929. L'année suivante marque une baisse sensible qui continue jusqu'en 1933 lorsque commence de nouveau un mouvement ascensionnel, continuant jusqu'à ce jour. Le nombre de chômeurs évoluait au début en fonction inverse du nombre des ouvriers employés. Depuis l'année dernière, cependant, on observe une tendance différente, le nombre de chômeurs continuant à augmenter malgré l'accroissement de l'emploi de main d'œuvre dans l'industrie. Ce fait paradoxal trouve son explication, en dehors de l'exactitude accrue des statistiques de chômage, dans deux facteurs: l'accroissement naturel rapide de la population, mettant annuellement sur le marché 400 — 450.000 travailleurs nouveaux, n'arrivant à s'employer que partiellement, et la réémigration des ouvriers polonais de l'étranger où ils avaient trouvé du travail en temps de bonne conjoncture et sont obligés aujourd'hui de se rapatrier.

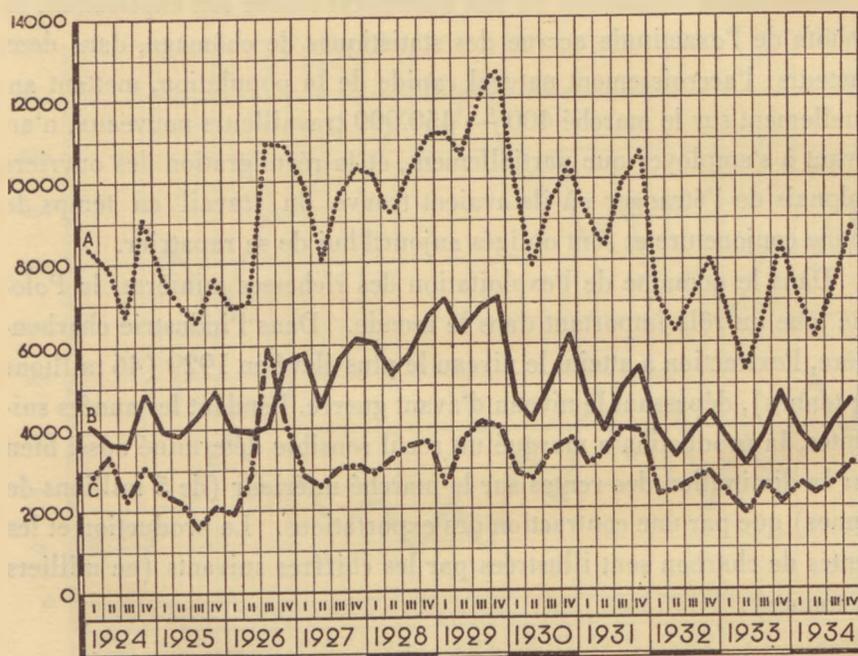
Dans le domaine de l'exploitation des richesses minières, la Pologne joue un rôle important dans le monde. Dans l'industrie charbonnière, l'extraction a atteint le niveau le plus élevé en 1929 (46 millions de tonnes), dépassant le niveau d'avant guerre. Pendant les années suivantes, la production a marqué un recul sensible déterminé aussi bien par la diminution des ventes sur le marché intérieur (de 5 millions de tonnes) que par une contraction des exportations. La production et les ventes de charbon sont illustrées par les chiffres suivants (en milliers de tonnes):

Années	Extraction	Ventes en Pologne	Exportations
1925	29 081	17 168	8 228
1926	35 747	17 642	14 707
1927	38 084	22 195	11 579
1928	40 016	23 561	13 407
1929	46 238	27 123	14 371
1930	37 511	20 292	12 811
1931	38 265	19 042	14 326
1932	28 835	15 195	10 362
1933	27 339	15 261	9 703
1934	29 233	15 784	10 406

Dans la production européenne de charbon, la Pologne occupe la 5-me place après l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie et la France, tan-

dis que sous le rapport de l'exportation elle vient se ranger troisième après l'Angleterre et l'Allemagne. La forte baisse de l'extraction et des ventes de charbon observée en Pologne au cours des quelques dernières années ne constitue pas, d'ailleurs, un phénomène isolé dans le monde et a été déterminée par la diminution de la consommation de charbon aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Des difficul-

EXTRACTIONS ET VENTES DE CHARBON
EN MILLIERS DE TONNES



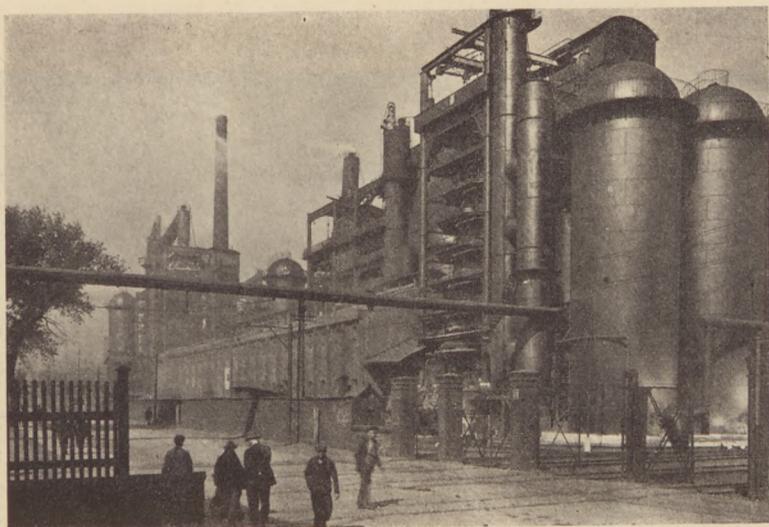
A EXTRACTION B VENTES EN POLOGNE C EXPORTATIONS

tés identiques sont ressenties également par les autres pays qui, comme la Pologne, doivent placer une forte proportion de leur production à l'étranger.

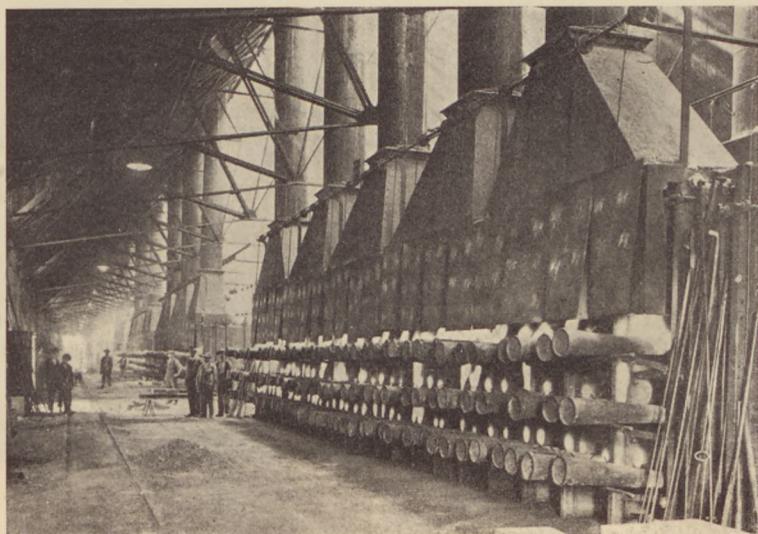
Malgré la concurrence accrue sur les marchés étrangers, l'industrie charbonnière polonaise a non seulement réussi à garder ses débouchés, mais même à les étendre. Les exportations de charbon de Pologne sont dirigées principalement sur les marchés scandinaves (40% du total



HUTA PILSUDSKI (SILESIE) -- VUE GENERALE



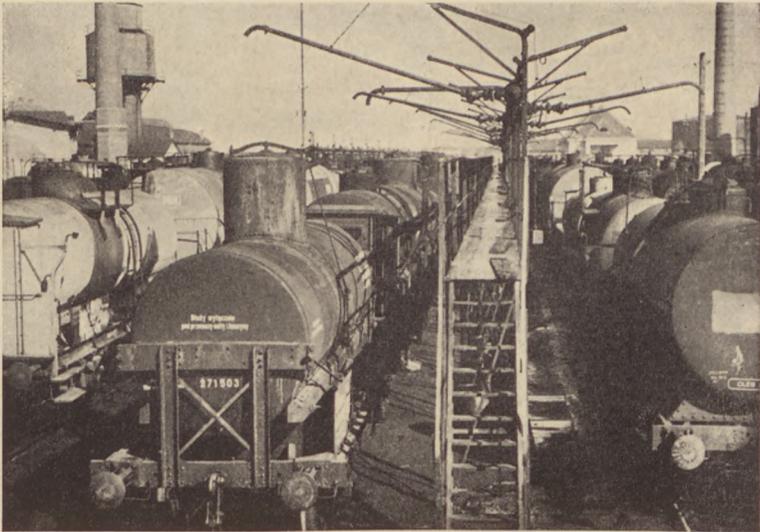
FORGE DE NOWY BYTOM (SILESIE)



FONDERIE DE ZINC A SZOPIENICE



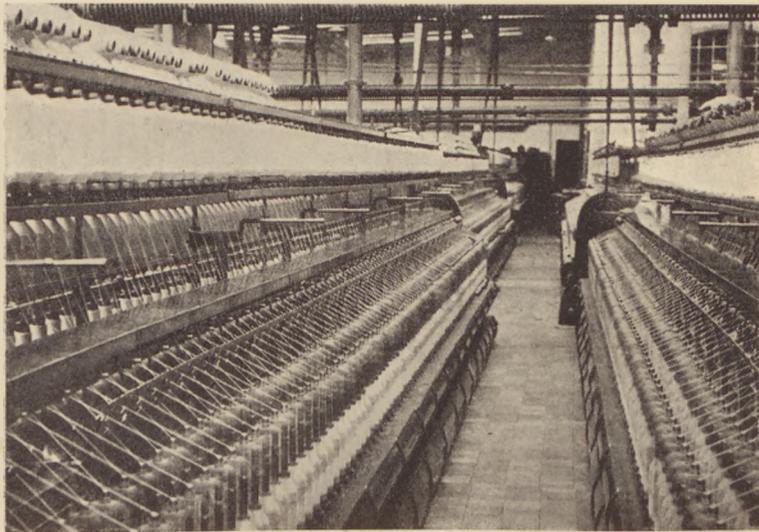
BASSIN PÉTROLIER POLONAIS: BORYSLAW



EXPÉDITION DE PRODUITS PÉTROLIERS DE LA RAFFINERIE „POLMIN“



ŁÓDŹ — CENTRE DE L'INDUSTRIE TEXTILE



FILATURE DE COTON A ŁÓDŹ

des exportations) et ensuite sur ceux de l'Europe Centrale et Occidentale. Les pertes subies ces dernières années sur les marchés de l'Europe Centrale du fait de la diminution de la demande et des restrictions d'importation ont été compensées dans une grande mesure par l'accroissement des ventes en Europe Méridionale et Occidentale. Ces résultats ont été atteints grâce à l'excellente qualité du charbon polonais qui ne le cède en rien aux meilleures qualités de charbon anglais, ainsi qu'aux grands progrès réalisés dans le domaine de l'équipement technique et de l'organisation de l'industrie charbonnière polonaise.

En ce qui concerne l'industrie pétrolière, la Pologne se place, à côté de la Russie et de la Roumanie, au nombre des trois producteurs principaux de naphte et de produits pétroliers en Europe. La production de naphte s'est chiffrée en 1934 à 530.000 tonnes et celle des dérivés à 484.000 tonnes. La production des raffineries polonaises est placée dans 60% environ sur le marché national, tandis que 40% sont exportés à l'étranger, principalement sur les marchés de l'Europe Centrale.

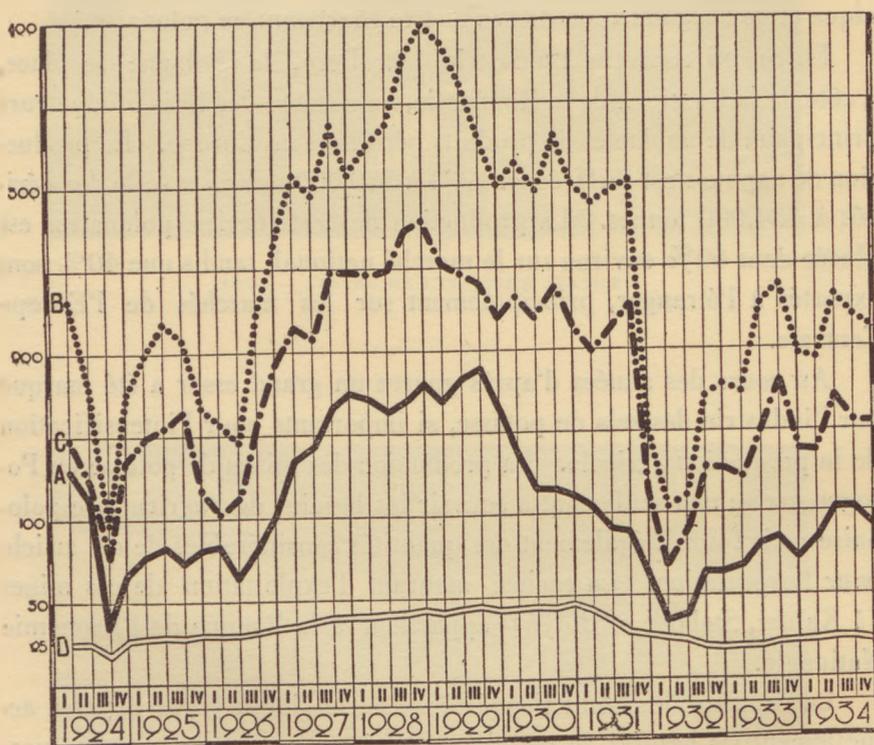
Au cours des années d'après guerre un grand essor a été marqué par l'industrie des sels de potasse, si importants pour l'intensification de la production agricole. La production des mines de potasse en Pologne arrive non seulement à couvrir les besoins de l'agriculture polonaise mais fournit également des quantités considérables de cet article pour l'exportation. La société assurant l'exploitation de ces mines (à Kałusz, Stebnik et Hołyń) appartient à la Banque de l'Economie Nationale.

x La capacité de production de l'industrie sidérurgique dépasse actuellement les besoins du marché polonais, par suite de quoi une proportion considérable de la production des forges polonaises est exportée actuellement à l'étranger. Parmi les producteurs européens de fonte, la Pologne occupe la 9-me place et parmi les producteurs d'acier — la 8-me. Le niveau le plus élevé de production a été atteint par les forges polonaises en 1928 et 1929, lorsque la production annuelle de fonte atteignait 700.000 tonnes et celle d'acier 1.400.000 tonnes. Au cours des années suivantes cette production a marqué une forte

baisse; en 1933 cependant elle réalise déjà une avance appréciable, passant en 1934 à 382.000 tonnes de fonte et 856.000 tonnes d'acier.

L'industrie du zinc travaille dans une proportion encore plus forte pour les besoins de l'exportation. La Pologne occupe dans le monde la quatrième place parmi les pays producteurs de zinc, après les Etats Unis, la Belgique et le Canada. La production des fonderies de zinc en

PRODUCTION METALLURGIQUE
EN MILLIERS DE TONNES



A FONTE B ACIER C LAMINES D ZINC

Pologne s'est chiffrée en 1934 à 93.000 tonnes (174.000 tonnes en 1930), ce qui représente 9% environ de la production mondiale. Les exportations de ce métal se sont chiffrées en 1934 à 67.000 tonnes ce qui place la Pologne au deuxième rang au monde, après les Etats Unis.

Le Pologne restaurée ne pouvait pas, cependant, se borner à exploiter ses richesses naturelles et à couvrir à l'aide de leur exportation

ses achats de produits manufacturés à l'étranger. Elle devait, au contraire, non seulement maintenir l'industrie qui se trouvait déjà sur son territoire, mais développer, pour de nombreuses raisons, l'industrie de transformation et créer des branches entières d'industrie nouvelles qui, durant les partages, ne pouvaient être organisées dans le pays. Sans parler des besoins de la défense nationale, les motifs principaux en faveur de l'industrialisation du pays sont, en Pologne, la densité relative-ment élevée de la population (86 habitants par km²), la structure de celle-ci (surpeuplement des campagnes) et l'accroissement naturel rapide de la population, exigeant la création de nouveaux chantiers de travail, surtout dans le domaine de l'industrie. D'autre part les ressources minérales abondantes (charbon, minerais, pétrole) ainsi que la présence d'autres matières premières (bois) créaient en Pologne des conditions propices au développement industriel. Ces conditions ont déterminé un rapide essor de l'industrie nationale qui arrive aujourd'hui non seulement à couvrir les besoins du marché intérieur mais a déjà trouvé des débouchés à l'étranger pour nombre de ses produits.

Dans la branche de l'industrie du métal et de construction méca-
nique, en dehors de la reconstruction des établissements existants, la Pologne a créé des entreprises nouvelles et des branches autrefois inexistantes, correspondant aux nouveaux besoins de l'Etat et de la vie économique. Ainsi sont nées des fabriques d'automobiles, d'avions, de moteurs, d'armes et de munitions. D'autre part ont été développées les industries de constructions métalliques, les fabriques de machines et de machines outils. La Pologne possède actuellement 3 nouvelles fabriques de construction de locomotives, 6 fabriques de wagons (avant la guerre il n'y en avait que 2) qui couvrent en entier les besoins des chemins de fer polonais en matériel roulant et fournissent des locomotives et wagons à plusieurs pays étrangers. Presque de toutes pièces a été créée l'industrie électrotechnique, représentée avant la guerre seulement par de petits ateliers de réparation et d'installation.

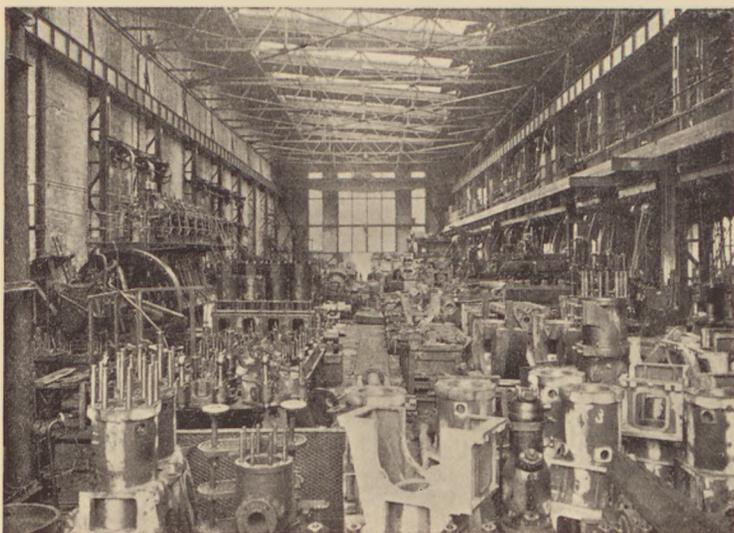
D'importants progrès ont été réalisés par l'industrie textile qui s'est adaptée complètement aux nouvelles exigences du marché national et

aux besoins de ses nouveaux débouchés; cette industrie a agrandi ses établissements, modernisé les procédés de fabrication et amélioré sensiblement la qualité des produits. L'industrie textile polonaise a dû, il est vrai, liquider la production d'articles bon marché écoulés avant la guerre en quantités considérables en Russie et sur les marchés de l'Extrême Orient; mais elle a créé à sa place de nouvelles branches, telles l'industrie de la soie. L'industrie cotonnière polonaise comptait dernièrement 1,8 millions de broches et 47.000 métiers à tisser, l'industrie lainière 773.000 broches et 15.000 métiers, l'industrie linière 22.000 broches et l'industrie du jute 30.000 broches, l'industrie de la soie 3.000 métiers.

Pour ce qui est de l'industrie chimique, son développement en Pologne ne reste pas en arrière en comparaison des autres pays. La Pologne a créé en premier lieu les branches de l'industrie chimique présentant une importance fondamentale pour les autres branches de l'industrie. Dans la branche des engrais artificiels il existe actuellement en Pologne plus de 10 fabriques de superphosphates dont la capacité de production dépasse largement les besoins actuels de l'agriculture nationale. La production des engrais azotés a augmenté sensiblement du fait de la construction d'une nouvelle fabrique de composés d'azote à Mościce qui, conjointement avec la fabrique de Chorzów en Silésie, couvre tous les besoins du pays et fournit une quantité importante d'engrais pour l'exportation. De même que dans les autres pays, se sont développées l'industrie de la soie artificielle, représentée en Pologne par trois fabriques, ainsi que la fabrication de colorants, si importants pour la production textile. Presque de toutes pièces a été organisée l'industrie du caoutchouc produisant aujourd'hui tous les articles nécessaires pour le marché intérieur et trouvant des débouchés pour sa production à l'étranger. Un rapide essor s'observe également dans les autres branches industrielles, jouant un rôle important dans la vie économique du pays et possédant des conditions naturelles favorables à leur développement, telles que briqueteries, cimenteries, verreries, papeteries, l'industrie du vêtement et du cuir etc.



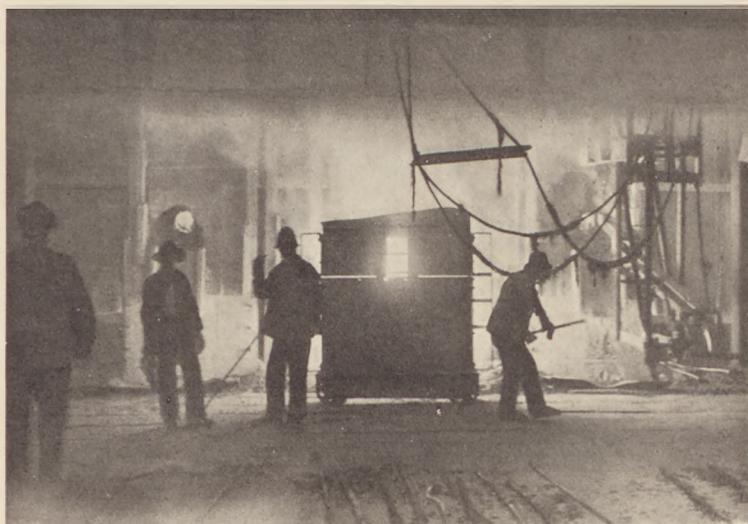
FABRIQUE DE SOIE ARTIFICIELLE A TOMASZÓW



FABRIQUE DE MOTEURS A VARSOVIE



LAMINOIRS DE TUBES



FOURS À CARBURE DE CALCIUM ÉLECTRIQUES DE LA FABRIQUE NATIONALE
DE COMPOSÉS D'AZOTE DE CHORZÓW

3. Communications.

Le rôle principal, pour ce qui est des moyens de communication, revient en Pologne aux chemins de fer. La longueur totale des voies ferrées à écartement normal s'établit actuellement à 18.009 km et celle des lignes à écartement étroit à 3.559 km. Depuis la guerre la Pologne a construit 1.316 km de lignes nouvelles en faisant également un très grand effort pour la reconstruction de lignes et d'ouvrages d'art détruits pendant la guerre. Parmi les lignes nouvellement construites, il convient de mentionner en premier lieu la magistrale, dite charbonnière, Silésie—Gdynia, reliant, par la voie la plus courte, le bassin charbonnier et industriel polonais à la mer Baltique. Le matériel roulant des chemins de fer polonais a augmenté également dans une forte proportion. Fin 1934, les chemins de fer polonais disposaient de 5.400 locomotives, de 12.000 wagons pour voyageurs et de 160.200 wagons pour marchandises.

Les communications automobiles n'ont pas fait jusqu'à présent en Pologne de progrès appréciables ce qui s'explique par le développement insuffisant du réseau de routes battues dans la plus grande partie du pays, dû à la négligence dans ce domaine des autorités des anciens Etats copartageants. L'Etat polonais n'a pas réussi jusqu'à présent à combler les lacunes existantes ne pouvant mobiliser, avec la seule aide de la capitalisation intérieure, de capitaux suffisants pour amener l'état du réseau routier en Pologne au niveau de l'Europe Occidentale. Le nombre d'automobiles en Pologne est relativement faible; on en comptait, en 1934, 35.173 à peine. Du point de vue des communications, et surtout du transport des voyageurs, le trafic d'autobus présente une grande importance en Pologne. En 1933 il y avait en Pologne 1.408 autobus, tandis que la longueur totale des lignes interurbaines desservies par les autobus s'établissait à 21.000 km, dépassant ainsi la longueur totale du réseau ferré polonais.

Les communications aériennes ont été organisées en Pologne en 1922. A l'heure actuelle, la Compagnie Polonaise de Navigation

Aérienne „Lot“ assure des communications régulières entre toutes les villes principales en Pologne ainsi que 7 services internationaux. Les avions de la compagnie ont effectué en 1934 6.793 vols, traversant une distance totale de 1.715.000 km et transportant 18.301 voyageurs.

En ce qui concerne les communications postales et télégraphiques, la Pologne possédait fin 1934 4.171 bureaux et agences de poste et 4.770 bureaux de télégraphe. La longueur des lignes télégraphiques atteint 26.800 km et celle des lignes téléphoniques interurbaines 33.600 km. Dans le domaine de la radiophonie, la Pologne possède un poste émetteur puissant à Varsovie (158 KW) ainsi que 6 postes de moindre importance dans toutes les villes principales de la Pologne.

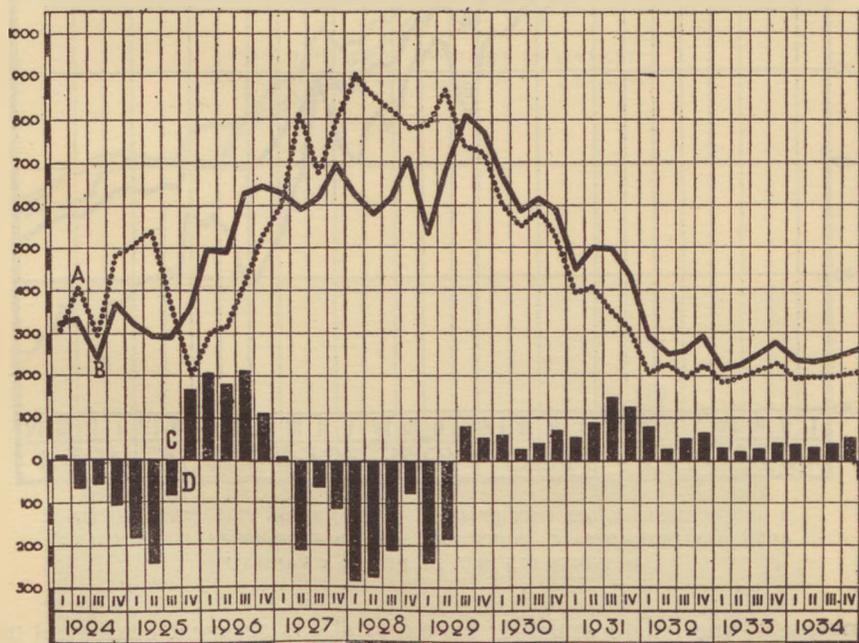
4. Commerce étranger.

Les échanges commerciaux entre la Pologne et l'étranger augmentaient depuis la restauration de la Pologne jusqu'au moment où les échanges internationaux ont commencé à se contracter sous l'influence de la crise. La base de l'exportation polonaise est constituée par la production agricole, fort développée, ainsi que par les riches ressources en matières premières industrielles, vendues à l'étranger soit à l'état brut soit sous forme de produits mi-ouvrés. Cependant, au fur et à mesure du développement de la production industrielle, une part toujours croissante des exportations revient aux produits de l'industrie, placés surtout sur les anciens marchés d'avant guerre de la Pologne. Parallèlement à la consolidation de l'organisme économique de la Pologne augmentait la capacité d'absorption du marché polonais en marchandises de provenance étrangère. En présence des grands besoins d'investissements, l'importation comprend en premier lieu les produits de l'industrie. D'autre part, au fur et à mesure du développement de son industrie nationale, la Pologne devient un acheteur toujours plus important de matières premières de provenance étrangère et des moyens de production n'existant pas chez elle ou non encore fabriqués.

L'évolution de la valeur du commerce étranger de la Pologne au cours des dernières années est illustrée par les chiffres suivants:

	Importations en millions de zlotys	Exportations en millions de zlotys	Trafic global en millions de zlotys	Solde + excédentaire - déficitaire
1926	1 539	2 246	3 785	+ 707
1927	2 892	2 515	5 407	- 377
1928	3 362	2 508	5 870	- 854
1929	3 111	2 813	5 924	- 298
1930	2 246	2 433	4 679	+ 187
1931	1 468	1 879	3 347	+ 411
1932	862	1 084	1 946	+ 222
1933	827	960	1 787	+ 133
1934	799	975	1 774	+ 176

COMMERCE EXTERIEUR
EN MILLIONS DE ZLOTYS

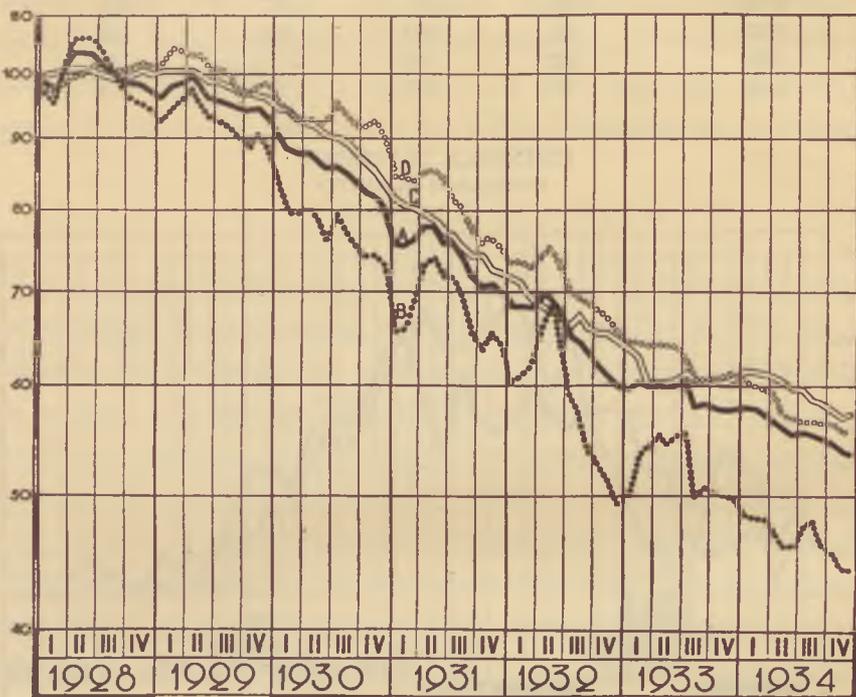


A IMPORTATIONS B EXPORTATIONS C SOLDE EXCEDENTAIRE D SOLDE DEFICITAIRE

Les chiffres ci-dessus ainsi que les lignes du diagramme témoignent d'un accroissement considérable des échanges avec l'étran-

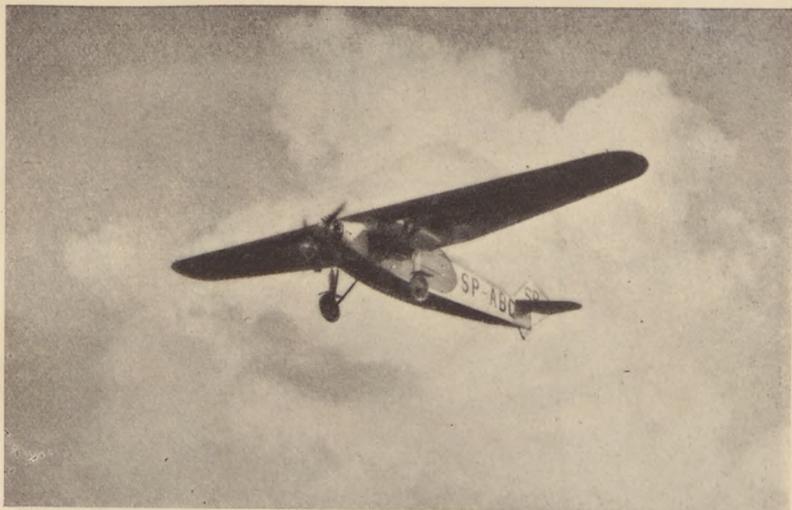
ger, surtout pendant les années de prospérité, 1927—1929. A cette époque le solde est déficitaire, car la Pologne, par suite des investissements animés, importait de beaucoup de marchandises ce que favorisait l'afflux de capitaux de l'étranger. Sous l'influence de la crise qui se manifeste par la contraction des affaires et le ralentissement des investissements, les importations de l'étranger

INDICES DES PRIX
(ECHELLE LOGARYTHMIQUE, 1928 = 100)

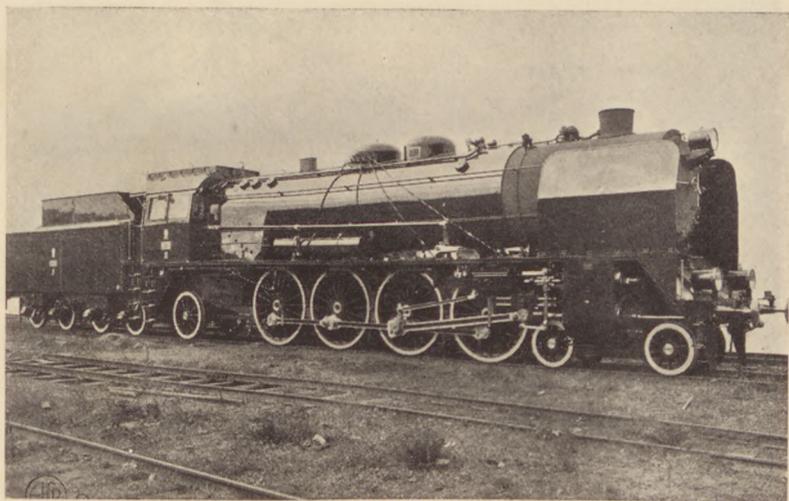


A INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS. B INDICE DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES INDIGENES. C INDICE DES PRIX DES PRODUITS INDUSTRIELS. D INDICE DES PRIX DE DETAIL A VARSOVIE

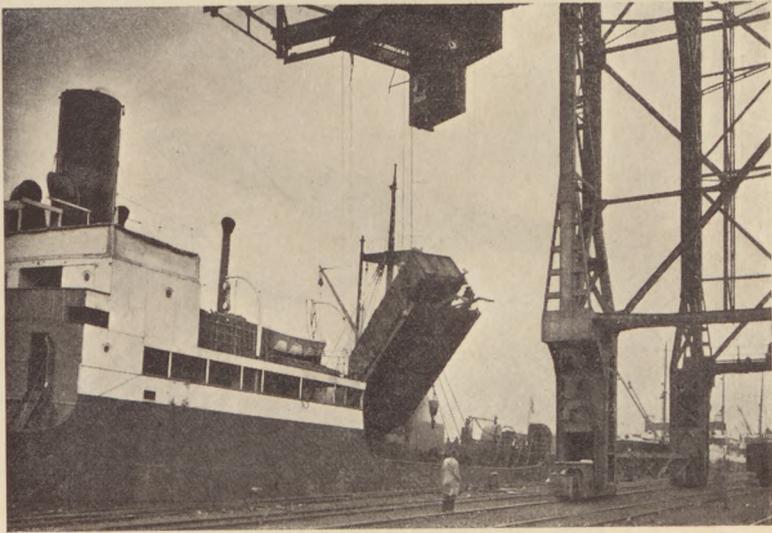
marquent une baisse sensible; les exportations accusent également un recul notable, mais plus lent que celui des importations, par suite de quoi le solde de la balance commerciale devient, à partir du deuxième semestre 1929, nettement excédentaire. Les échanges commerciaux avec l'étranger se contractaient parallèlement au commerce mondial en gé-



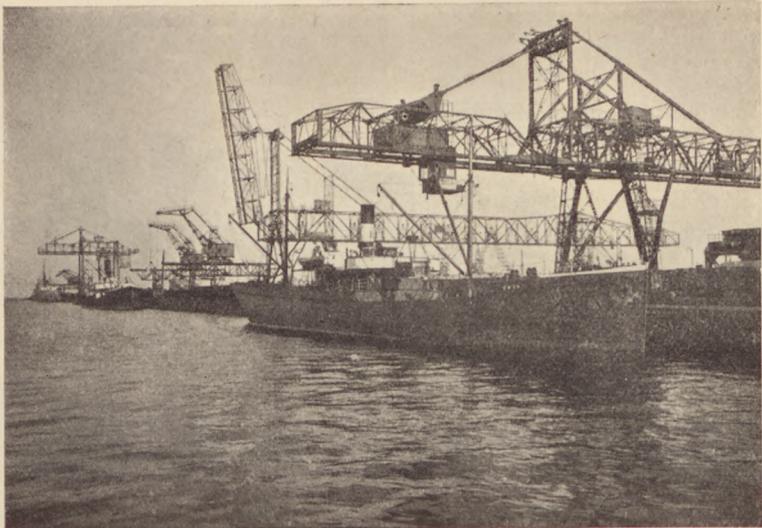
AVION TRIMOTEUR, CONSTRUIT EN POLOGNE,
EN SERVICE SUR LES LIGNES DE LA C-IE „LOT“



LOCOMOTIVE RAPIDE, CONSTRuite PAR LA S. A. H. CEGIELSKI A POZNAŃ



TRANSBORDEMENT DE CHARBON A GDYNIA



GRUES POUR CHARGEMENT DE CHARBON DANS LE PORT DE GDYNIA

néral. Il convient de relever d'ailleurs qu'en dehors de la diminution du tonnage, la baisse de la valeur du commerce extérieur est due dans une grande mesure à la chute des prix sur les marchés internationaux qui a affecté surtout les denrées et les matières premières constituant les postes principaux de l'exportation polonaise.

Parallèlement à l'animation qui commence à se manifester dans la vie économique de la Pologne depuis le milieu de 1933, les échanges avec l'étranger cessent de diminuer, tandis que l'année 1934 marque déjà un accroissement aussi bien des exportations que des importations. Cet accroissement a été, malgré les restrictions toujours plus rigoureuses du commerce international, plus fort à l'exportation, par suite de quoi le solde excédentaire de la balance commerciale a augmenté en comparaison de l'année précédente.

5. Commerce maritime.

La restauration d'un Etat Polonais indépendant avec libre accès à la mer a placé la Pologne devant le problème de l'organisation de son propre commerce maritime, présentant aujourd'hui une importance fondamentale pour le libre développement des échanges avec le monde. Pour être en mesure d'organiser et de développer ce commerce il fallait posséder son propre port sur son propre littoral, d'un accès libre de toute restriction. Ce port, la Pologne l'a créé à Gdynia. La Pologne avait possédé pendant des siècles et jusqu'aux partages un libre accès à la mer à travers la Poméranie qui fit, pendant plus de 300 ans, partie intégrante de l'ancienne République. Le rôle de port de la Pologne était alors rempli par Dantzig, de ce fait un des plus importants et, à certaines époques, le premier port de la Baltique.

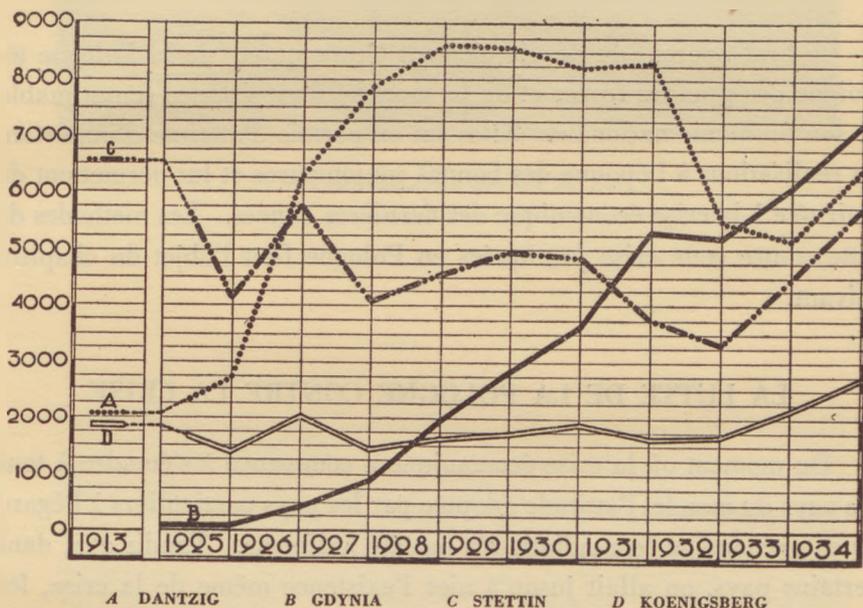
Après la guerre, le port de Dantzig, bien qu'inclus dans le périmètre douanier de la Pologne, s'est trouvé incapable d'assurer à son commerce maritime des facilités correspondant aux besoins du com-

merce extérieur d'une nation de plus de 30 millions d'habitants. Vu les grandes possibilités de développement dans ce domaine et surtout en présence d'un accroissement continu de la part des transports maritimes, atteignant aujourd'hui 70% du volume global du commerce extérieur polonais, il y avait lieu de craindre que le port de Dantzig ne devînt, dans un avenir peu éloigné, insuffisant pour les besoins de la Pologne. Telle est la raison qui a déterminé la Pologne à construire un port à Gdynia, travail qui a été entrepris en 1923. Au cours de quelques années il a été construit, à la place d'un pauvre hameau de pêcheurs, une grande ville d'une cinquantaine de milliers d'habitants et un port, un des plus modernes et le mieux organisés en Europe. En moins de dix ans le port de Gdynia est arrivé à se placer au premier rang des ports de la Baltique en augmentant incessamment, malgré la crise, son trafic qui a atteint en 1934 7,2 millions de tonnes. Grâce à son excellente organisation et à ses tarifs avantageux, le port de Gdynia commence également à jouer un certain rôle en tant que port de transit à destination de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie. D'autre part, de simple port de transbordement, Gdynia devient dans une mesure toujours croissante un centre commercial et industriel, transformant les matières premières importées aussi bien pour les besoins du pays que pour la réexportation.

Les motifs qui étaient à l'origine de la décision de construire le port de Gdynia se sont avérés justes. On peut s'en convaincre par le fait que le trafic du port de Dantzig a augmenté également, atteignant en 1930 le chiffre record de 8,2 millions de tonnes ce qui l'a classé premier sur la Baltique. Au cours des années suivantes, il est vrai, le trafic du port de Dantzig s'est contracté sous l'influence de la crise; mais depuis quelque temps le trafic du port de Dantzig a recommencé à augmenter, en atteignant un volume deux fois supérieur à ce qu'il fut au cours de l'année 1913, lorsque ce port appartenait au Reich, en dépassant sensiblement le trafic des autres ports allemands sur la Baltique, tels que Stettin ou Koenigsberg. Un accord spécial conclu par le gouvernement de la République avec le Sénat de la Ville Libre a reconnu au port de Dantzig une participation déterminée au commerce étranger de

la Pologne; en vue de mettre les deux ports sur un pied d'égalité, les tarifs du port de Dantzig, précédemment plus élevés, ont été ramenés au niveau de ceux du port de Gdynia. Cette mesure a influencé favora-

TRAFIC DES PORTS DE GDYNIA ET DE DANTZIG
 COMPARE AVEC CELUI DE STETTIN ET DE KOENIGSBERG
 EN MILLIERS DE TONNES



blement le trafic du port de Dantzig qui, augmentant en 1934 plus fort que celui de Gdynia, a atteint 6,4 millions de tonnes.

L'accès à la mer et la possession d'un port maritime ont eu pour conséquence directe la nécessité de créer une flotte marchande propre; le tonnage de cette flotte n'est pas grand, il augmente cependant continuellement; dans un proche avenir il s'enrichira de quelques dizaines de mille tonnes par suite de l'entrée en service de plusieurs nouvelles unités dont deux transatlantiques à moteur du modèle le plus récent. A l'heure actuelle la flotte marchande polonaise se compose de 90 bâtiments, d'une jauge globale de 84.000 tonnes.

L'oeuvre accomplie par la Pologne sur le littoral de la mer Bal-

tique au prix d'énormes efforts et d'importants capitaux est une des réalisations les plus précieuses de la nation au cours des premières années de son existence indépendante. Elle constitue un symbole de la volonté inébranlable de tout Polonais de ne jamais abandonner ce lopin de littoral baltique, reste de son ancien patrimoine qui lui a été enfin restitué.

* * *

Ce bref aperçu du développement économique de la Pologne témoigne des grandes forces et de la capacité de résistance remarquable de son économie nationale. Elles lui ont permis d'atteindre d'importantes réalisations à l'époque des bonnes conjonctures et lui permettent de tenir tête à la crise économique des dernières années. Les méthodes de lutte contre cette crise pratiquées en Pologne font l'objet du chapitre suivant.

LA LUTTE DE LA POLOGNE CONTRE LA CRISE

Du moment où la crise économique a commencé à s'étendre à tous les pays du monde, l'attitude adoptée par les pays particuliers à l'égard de ce phénomène économique n'a pas été uniforme. Tandis que, dans certains pays, on allait jusqu'à nier l'existence même de la crise, les autres s'efforçaient de soutenir artificiellement l'activité économique fléchissante; quelques-uns, enfin, en se rendant compte de la véritable portée des faits économiques, entreprirent une lutte ardue contre les effets de la crise, par l'adaptation de leurs organismes économiques aux nouvelles conditions.

La Pologne s'est rendu compte du véritable caractère de la crise actuelle plus tôt, peut être, que nombre d'autres pays; elle a compris que la politique économique ne saurait viser à rétablir l'état d'avant la crise, but irréalisable pour de longues années à venir, et qu'il importait plutôt de chercher à rétablir l'équilibre dans les nouvelles conditions de crise. Cette conception réaliste des faits économiques détermine la première directive de la politique économique de la Pologne:



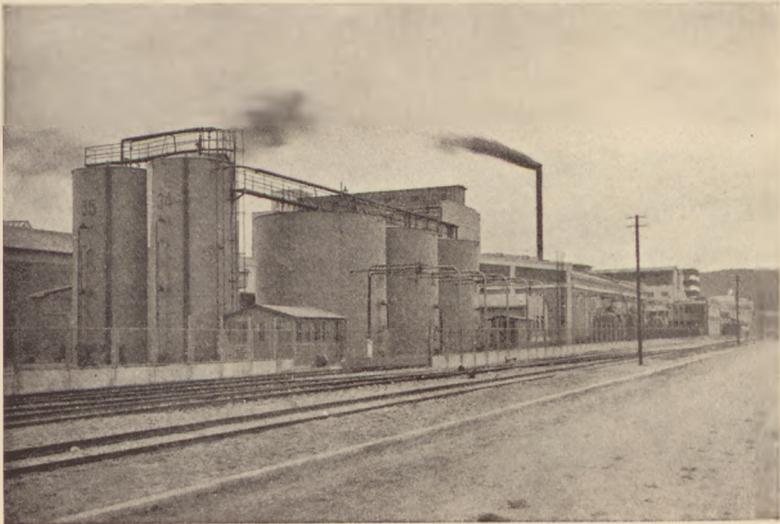
VUE GENERALE DE GDYNIA EN 1920



...ET EN 1933



GARE MARITIME A GDYNIA



HUILERIE A GDYNIA

adapter tous les éléments de la vie économique au bas niveau des prix et à la diminution générale de la rentabilité.

En établissant les lignes directrices de son programme économique le gouvernement devait tenir compte, cependant, non seulement des directives commandées par la nature même de la crise mais, également, des conditions particulières à la Pologne. Ces conditions ont été déjà analysées dans les chapitres précédents: ce sont le manque aigu de capitaux, résultant des dommages causés par la guerre et des conséquences de l'inflation, les grandes ressources naturelles du pays, insuffisamment mises en valeur jusqu'à présent, et enfin le fort accroissement naturel de la population, mettant chaque année à la disposition du pays des centaines de milliers de bras qui devraient être employés au développement de ces ressources. Il en résulte la nécessité de tenir compte, à tout moment, de l'avenir, la nécessité de maintenir intactes les assises mêmes de l'économie nationale et d'en renforcer sans cesse la solidité; il en découle également la nécessité d'entourer d'une sollicitude particulière la capitalisation intérieure, seule capable de fournir les moyens indispensables pour l'emploi productif des nouvelles générations et à la mise en valeur des richesses naturelles du pays.

La condition essentielle, aussi bien de la consolidation de la vie économique que du développement favorable de la capitalisation intérieure, consistait, de l'avis du gouvernement, dans le maintien de la stabilité du change et, partant, de l'équilibre du budget, source habituelle de menace pour la stabilité monétaire.

Conformément à cette politique la Banque de Pologne, comme il a été déjà exposé en détail dans un autre chapitre, maintenait invariablement le zloty polonais à sa parité d'or, sans égard aux dangers que présentait pareille décision à l'époque des perturbations profondes sur les marchés monétaires internationaux, déterminant des rappels massifs de placements étrangers de Pologne, ce qui met la Pologne au rang des pays peu nombreux qui ont pu déclarer leur adhésion au bloc des pays fidèles à l'étalon or.

Pour ce qui est des questions budgétaires, examinées en détail ailleurs, il convient de souligner seulement que la Pologne a été un des

premiers pays qui ont eu recours, pour parer au déficit, à la compression rigoureuse des dépenses dès les débuts de la crise; au cours des quatre dernières années le montant global des dépenses publiques en Pologne a été réduit d'un tiers environ. La compression des dépenses publiques était d'ailleurs dictée également par la nécessité d'alléger les charges fiscales grevant la vie économique. Ce même but est poursuivi par la réforme des assurances sociales, l'assainissement des finances communales et différentes autres mesures d'un caractère similaire. D'autre part, les efforts du gouvernement étaient dirigés vers l'adaptation de tous les éléments de la vie économique au bas niveau actuel et la défense des secteurs les plus menacés par la crise.

La crise économique générale en Pologne a été précédée de la crise agricole qui s'est manifestée par une chute rapide des prix. Les premiers efforts tendaient par conséquent à arrêter cette chute et à rétablir, dans la mesure du possible, des prix plus avantageux. Cet objectif s'étant montré irréalizable, l'action du gouvernement se limita à détacher les prix polonais des prix mondiaux au moyen de droits d'entrée sur les céréales et du remboursement forfaitaire des droits à l'exportation. D'ailleurs, cette dernière mesure avait également pour but l'encouragement de l'exportation en vue d'enlever du marché intérieur les excédents disponibles. En vue d'empêcher l'offre massive de céréales après la moisson, le gouvernement a mobilisé des crédits sur gage des céréales; les achats d'intervention complétaient ce système. Etant donné, cependant, que toutes ces mesures pouvaient tout au plus atténuer la baisse mais non l'arrêter complètement, la politique du gouvernement, tenant compte de la diminution de la rentabilité de la production agricole, a été orientée vers le rétablissement du pouvoir d'achat de la population agricole par voie d'abaissement des prix des produits manufacturés achetés par les agriculteurs et de toutes les charges grevant la production agricole. Pour ce qui est des prix des produits industriels leur abaissement a été réalisé en Pologne par voie d'ententes avec les organisations industrielles intéressées qui, moyennant d'ailleurs une aide gouvernementale sous forme de dégrèvements, de réductions de tarifs ferroviaires etc. ont abaissé à plusieurs reprises les prix des

principaux produits industriels achetés par les agriculteurs. C'est ainsi qu'ont été réduits les prix du charbon, du fer, du pétrole, de certains articles textiles et de nombre d'autres produits. Dans quelques cas exceptionnels seulement le gouvernement a eu à exercer une certaine pression, comme c'était le cas p. ex. de l'industrie cimentière qui a maintenu artificiellement le prix du ciment à un niveau très élevé jusqu'au moment où le gouvernement, faisant usage de la loi sur les cartels, a dissous le cartel des cimenteries. Cette mesure a entraîné immédiatement une baisse des prix et un accroissement des ventes de ciment qui ont presque doublé. Le gouvernement d'ailleurs a prêché d'exemple en abaissant le premier les prix des produits des entreprises nationales et des monopoles, les tarifs ferroviaires et nombre d'autres charges publiques.

La baisse continue des prix mettait cependant à l'ordre du jour le problème de la réduction des frais de production et des charges grevant la production et en premier lieu la question de l'allègement du fardeau des dettes agricoles. L'agriculture polonaise, au commencement de la crise, n'était pas endettée à l'excès. Les charges du service de ces dettes, contractées pour la plupart à court terme, étaient cependant très élevées, car à l'époque des prix agricoles élevés aucun taux d'intérêt ne paraissait excessif.

Les mesures prises en faveur de l'agriculture peuvent être réparties, suivant leur objet, en plusieurs groupes. Le premier groupe de mesures est constitué par les lois ayant pour but de protéger les exploitations agricoles contre l'exécution brutale des dettes par le créancier; ce sont: la loi sur le prix minimum pour les ventes forcées, la loi permettant de suspendre la vente pour la durée d'une année économique et enfin la loi introduisant, en faveur de l'agriculture, un régime analogue à celui de la surveillance judiciaire pratiqué dans l'industrie et le commerce.

Parallèlement à cette législation de caractère protecteur sont prises des mesures tendant à faciliter aux agriculteurs le remboursement des dettes et à alléger leur service. Le deuxième groupe comprend les dispositions législatives destinées à faciliter aux agriculteurs le rem-

boursement des dettes onéreuses par voie de vente d'une partie des terres. Dans le dernier groupe, enfin, doivent être rangées les mesures prises en vue de la réduction de l'intérêt excessif payé sur les dettes, de l'échelonnement de leur remboursement sur une période plus longue; les lois facilitent également le remboursement des dettes à long terme, le règlement des arriérés etc.

La série de ces actes législatifs a été inaugurée par la loi de conversion du 20 décembre 1932, abaissant le taux de l'intérêt de tous les prêts fonciers en lettres de gage à 4½ % avec prolongation simultanée des délais d'amortissement et suspension pour une période déterminée du remboursement du principal de la dette. Les étapes suivantes sont marquées par la loi du 29 mars 1933 portant abaissement de l'intérêt et prorogation des délais de remboursement de toutes les autres créances hypothécaires et enfin par la loi relative à la création de la Banque d'Acceptation dont la tâche principale consiste à faciliter la conclusion d'accords de conversion bénévoles entre les agriculteurs et les institutions créditrices.

Tout cet ensemble d'actes législatifs a allégé incontestablement la situation de l'agriculture. Du fait de la conversion des crédits à long terme les charges des agriculteurs ont diminué de 200 millions de zlotys environ par an, soit de 40 % du montant affecté précédemment au service des dettes. En ce qui concerne les offices de médiation appelés à assurer la conversion des crédits agricoles à court terme contractés sur le marché hors banque, ils ont réglé, jusqu'à la fin de 1934, 470.836 demandes de conversion, portant sur un montant global de 191,3 millions de zlotys et en suspendant la vente forcée dans 85.708 cas, tandis que la Banque d'Acceptation a approuvé, jusqu'à la fin de 1934 pour plus de 140 millions de zlotys d'accords entre débiteurs agricoles et établissements financiers créditeurs.

Malgré ces résultats si importants la situation de l'agriculture en présence de la baisse continue des prix des céréales n'a pas marqué d'amélioration ce qui a porté le gouvernement à continuer l'action de dégrèvement en faveur des agriculteurs. La nouvelle loi promulguée en automne 1934, utilisant l'expérience acquise, règle le problème

d'une façon définitive, en accordant aux agriculteurs des allègements qui permettront à la plupart des exploitations le rétablissement de l'équilibre et le retour à la production rémunératrice. Les exploitations qui ne pourront être sauvées par les nouvelles mesures sont vouées à la liquidation. La loi prévoit entre autres la possibilité de la conversion d'une partie des dettes à court terme en crédits à long terme en lettres de gage, du remboursement d'une partie des dettes en valeurs, elle fixe les délais de remboursement et élargit le champ de l'activité de la Banque d'Acceptation. Les facilités les plus grandes sont consenties aux exploitations petites, les plus faibles et ayant le plus fort besoin de l'aide de l'Etat.

L'action d'allègement du fardeau des dettes agricoles est étroitement liée à celle de l'abaissement général du loyer de l'argent. L'action menée systématiquement dans ce domaine par les banques d'Etat et les autres établissements de crédit a donné déjà des résultats appréciables; grâce à la liquidité accrue du marché, l'écart entre les taux monétaires en Pologne et ceux pratiqués à l'étranger diminue progressivement.

Le gouvernement polonais, en établissant son programme de lutte contre les effets de la crise, évitait toutes les mesures artificielles de „démarrage de la conjoncture“, ce qui ne veut pas dire qu'il négligeait les possibilités d'animer la production ou d'améliorer l'état d'occupation des branches particulières de l'activité économique.

C'est dans ce sens qu'était orientée la politique du commerce extérieur s'efforçant de faciliter à l'industrie polonaise l'écoulement de ses produits sur les marchés étrangers. D'autre part, l'abaissement des prix de revient industriels avait pour but l'augmentation de la capacité d'absorption du marché intérieur, tandis que la répartition avisée des commandes gouvernementales atténuait, dans la mesure du possible, les fluctuations saisonnières de l'occupation de l'industrie.

La politique du gouvernement faisait preuve, cependant, de la plus grande activité dans le domaine de l'encouragement des investissements et du bâtiment en vue de l'occupation des chômeurs et du maintien de l'activité de nombre de branches de la production nationale.

En ce qui concerne les investissements publics, ils ont du être réduits, évidemment, en rapport avec la compression des dépenses budgétaires. En général, cependant, le gouvernement s'efforçait de continuer les travaux indispensables, comme la construction du port de Gdynia, des voies ferrées et des routes, des bâtiments publics etc. en utilisant de la façon la plus efficiente les moyens disponibles. Voulant utiliser productivement les fonds destinés aux allocations aux chômeurs, le gouvernement a créé un Fonds de Travail spécial lequel, conjointement avec le Fonds des Investissements, finance d'importants travaux publics à l'aide de ses propres ressources, sans grever le budget public. L'assistance financière des fonds prend le plus souvent la forme de crédits, consentis sous condition de la mobilisation par les intéressés d'une proportion déterminée de leurs propres ressources par suite de quoi l'effet économique des fonds mobilisés a été beaucoup plus important que ne l'était celui du financement simple des travaux publics.

Un but analogue était poursuivi par la politique du bâtiment, renonçant au financement de la construction de grands immeubles mais encourageant la construction de petites maisons pour lesquelles l'apport financier du propriétaire est d'habitude beaucoup plus élevé; grâce à ce changement de politique la proportion des crédits publics au coût total des travaux effectués a diminué sensiblement, tandis que l'industrie du bâtiment faisait preuve d'une animation appréciable.

Une nouvelle mesure, tendant à animer les investissements économiques est constituée par l'émission, il a quelques mois, d'un emprunt d'Investissements de 230 millions de zlotys. Les résultats de la souscription de cet emprunt, dépassant de beaucoup le montant offert au public, constituent une nouvelle preuve de l'amélioration de la liquidité du marché. Le produit de cet emprunt sera utilisé pour le financement d'investissements d'un intérêt national, tels que travaux routiers et hydrotechniques, extension du port de Gdynia, construction de bâtiments publics etc.

* * *

Basée sur ces trois principes: la sauvegarde des fondements de l'organisme économique du pays, le rétablissement de l'équilibre au bas niveau atteint, l'encouragement des processus d'adaptation et l'emploi le plus judicieux des moyens disponibles — la politique économique du gouvernement demandait à la nation entière d'incessants efforts et de grands sacrifices. Nous lui devons cependant d'avoir résisté victorieusement à l'épreuve de la crise, malgré l'apparente faiblesse et la jeunesse de l'organisme économique de la Pologne, épreuve qui a profondément ébranlé l'économie de nombre d'autres pays, plus forts et plus prospères. La Pologne sort de la crise forte et consolidée, préparée pour un nouvel essor dès l'amélioration des conjonctures économiques.



Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Second block of faint, illegible text.

Third block of faint, illegible text.

Fourth block of faint, illegible text.

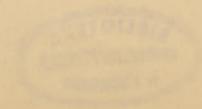


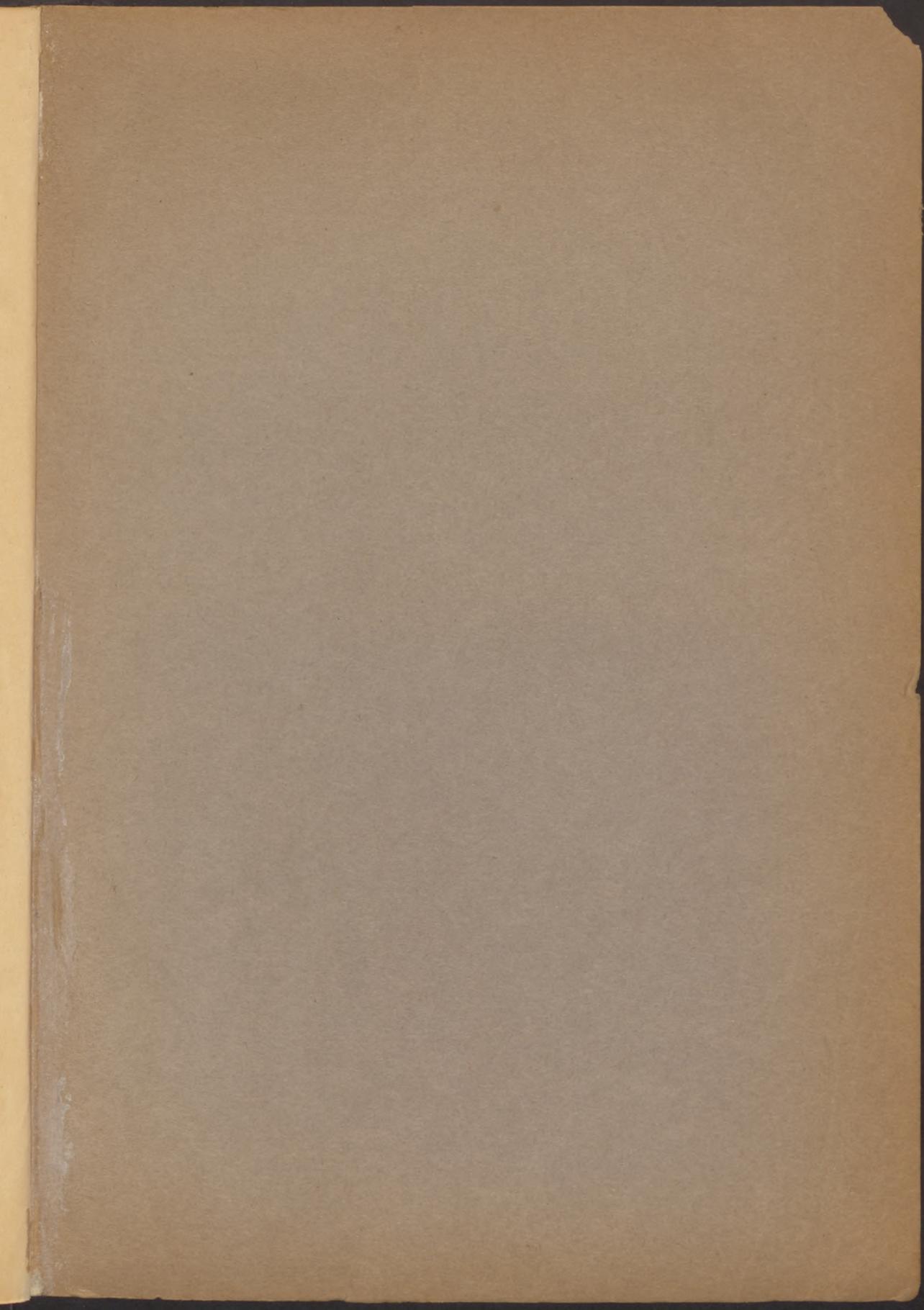
TABLE DES MATIERES

Préface	7
Les conditions de développement économique de la Pologne au lendemain de la restauration	9
Superficie, population et ressources naturelles de la Pologne	12
Le développement économique de la Pologne indépendante	17
Finances publiques:	
1. Budget	17
2. Dette publique	22
Monnaie et banque d'émission	24
Etablissements de crédit:	
1. Banques d'Etat	28
2. Banques par actions	35
3. Caisses d'épargne et coopératives de crédit	38
4. Etablissements de crédit à long terme	40
5. Capitalisation intérieure	42
Production et échanges:	
1. Agriculture et sylviculture	44
2. Mines et industrie	46
3. Communications	55
4. Commerce étranger	56
5. Commerce maritime	59
La lutte de la Pologne contre la crise	62

Biblioteka Główna UMK



300047605951



40
Biblioteka
Główna
UMK Toruń

504841

Biblioteka Główna UMK



300047605951